

vosre service public local

La gastronomie dans la ville ▶ P.14

en actions

Le très haut débit, c'est reparti! ▶ P.25

près de chez vous

Les travaux aux Sorbiers et à Anatole France ▶ P.17

découvertes

L'exposition *Lisières* ▶ P.24

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 169 - octobre 2015



Sports

Un dynamisme à toutes épreuves

Dossier p.7 à 12

Maison du Conte À vous de jouer !

Que vous soyez novice ou expérimenté, que vous souhaitiez vous plonger des deux pieds dans la pratique du conte ou simplement faire vos premiers pas : entrez sur le terrain de jeu du conteur. La Maison du Conte propose des formations à tous ceux qui veulent s'initier ou se perfectionner à l'art de la narration. Il y a des ateliers à la journée : ateliers d'initiation au conte animé par Rachid Bouali samedi 17 octobre et par Julien Tauber samedi 7 novembre de 10h

à 18h, atelier parent/enfant animé par Sami Hakimi samedi 6 février de 13h30 à 15h30, atelier conte et objet animé par Valérie Briffod samedi 13 février de 10h à 18h à Paris. Et il y a un stage « Première parole » pour apprendre à raconter aux tout-petits de la naissance à 3 ans animé par Agnès Hollard du 22 au 24 février ainsi qu'un stage pour apprendre à raconter aux enfants de 5 à 10 ans animé par Frédéric Naud du 11 au 13 avril. Enfin, un stage d'initiation vers la parole contée animé par Jacques Combe aura lieu du 6 au 8 juillet.

Renseignements sur les tarifs et inscriptions à la Maison du Conte - 8, rue Albert Thuret (01 49 08 50 25)

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°169

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Directrice de la
communication :
Patricia Durand.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Didier Cardon, Marc

Ellenberger, Yann Jolivet,

Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,

Mira, Michaël Narradon,

Philippe Stisi

Annie Teffaine.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Sport pour tous,
tous au sport !

14-15 Votre service public local

- Gastronomie dans la ville :
une affaire de goût ...

16-17 Près de chez vous

- Rencontres de quartier :
riches débats à Larue
- Quelle est la règle :
avoir un chien en ville
- Quartiers Sorbiers / Anatole
France :
les travaux avancent
- Nouveau commerce :
le restaurant-bar In Vino Tapas

18-19 Acteur

- Aysha Djellel, fondatrice de
l'école Paris Music Academy

20-21 En débat

- Contrat territoire lecture :
l'État ne renouvelle pas ses
engagements

22-25 En actions

- Ligne 14 : les travaux en
bonne voie
- Coalition Cop 21 :
appel aux citoyens
- Point d'accueil Sécurité
sociale : la mobilisation
continue
- De nouveaux ordinateurs
pour Sol'Épi
- Les journées du patrimoine

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Exposition : la liberté
par-delà les *Lisières*
- Centenaire de
la 1^{ère} guerre mondiale :
la guerre des autres
- Spectacle *Le chant du cygne
de la halle à la volaille*
Livres et vous
- Rentrée littéraire :
premiers romans
Mémoire
- Quand le sport chevillais
prenait son élan

32-33 Sports

- 70 ans de l'Élan
- Basket : une formation
labellisée
- Forum des sports : les petits
nouveaux font le plein

34-35 Vie pratique



Imprimé sur papier recyclé



Le point de vue de votre Maire



17,3 milliards d'€. C'est le cadeau fait aux grandes entreprises françaises en 2015 dans le cadre du CICE, ce fameux crédit d'impôt compétitivité entreprises visant à relancer l'emploi. Un montant pris directement sur

le budget de la Nation. Les économistes sont formels : après sa 2^e année d'existence, ce dispositif aura permis à ces entreprises de restaurer leurs marges à plus de 30%. Par contre, toujours aucun effet sur l'investissement et sur l'emploi. Notre pays connaît 700 000 chômeurs de plus qu'en mai 2012, et le frémissement économique est infime.

Dans le même temps, l'État annonce aux collectivités locales qu'elles contribueront à l'effort de redressement des finances publiques à hauteur de **11 milliards d'€**, elles qui représentent 70 % de l'investissement public national et seulement 4% de la dette publique. Cette mesure portera un coup fatal à l'économie et à l'emploi, qui est pourtant une priorité nationale !

Déjà, de nombreuses communes suppriment tout investissement, privant l'économie nationale d'un réel levier sur l'emploi ; d'autres ferment des services publics locaux. D'autres, encore,

annoncent une possible mise sous tutelle financière après ces pertes massives de recettes.

À Chevilly-Larue, notre budget est lui aussi fortement impacté : 1 million d'€ de baisse des dotations de l'État en 2015, auquel s'ajoute un quadruplement des prélèvements opérés au titre des fonds de péréquation, désormais portés à près de 4 millions d'€. Cette année, ce sont donc près de 5 millions d'€ sur un budget de fonctionnement de 43 millions qui manquent dans notre ville. Et pour 2017, l'année où les prélèvements seront les plus lourds, ce

montant sera de 6,5 millions d'€. Sans compter la mise en place de la métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016, dont on ne connaît

pas encore l'impact financier précis à quelques semaines de la mise en œuvre, mais qui de toute façon réduira encore davantage nos capacités d'agir.

C'est ensemble que les maires de France ont décidé de tirer le signal d'alarme à l'occasion d'une journée de mobilisation nationale le 19 septembre dernier. Ensemble pour empêcher la mort à petits feux de nos communes, si essentielles à la vie locale et à la citoyenneté, si garantes de lien social et de proximité. ●

Un peu de bon sens

Bien à vous,
votre Maire,
Stéphanie Daumin



Les jardiniers sur la paille !

« La campagne à la ville », tel était le thème de la fête du jardinier amateur de Thiais, les 12 et 13 septembre derniers, à laquelle les jardiniers de la commune participent chaque année. Et comme à l'accoutumée, ils s'en sont donné à cœur joie ! Stéphanie Daumin, la Maire, entourée de Vincent Phalippou, conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (Espaces verts), les a d'ailleurs félicités pour cette réalisation très remarquée. Dans leur composition, ils ont recréé un paysage champêtre fait de ballots de paille à foison, de joncs, d'épis de maïs, de gauras ou encore de fétuques. Des campanules blanches se déversaient d'un vieux pot à lait. Par souci du détail, des papillons, des libellules, des coccinelles, et même une vache, s'étaient invités dans ce décor bucolique. Entre un hôtel à insectes et un poulailler conçus par leurs soins, des fauteuils en palette invitaient à la sieste. Et au milieu, agrémentée de lentilles d'eau, coulait une rivière ...



Noces d'or de M. et M^{me} Sulpice

Si c'est à La Roche-de-Glun, dans la Drôme qu'ils se sont épousés il y a cinquante ans, c'est à Chevilly-Larue, devant leur famille et leurs amis, que Françoise et Jean-Claude Sulpice ont célébré leurs noces d'or samedi 12 septembre. La petite histoire raconte que c'est à Paris, dans le bus 194, que le destin les a réunis en 1959 alors qu'ils n'avaient que 15 et 16 ans. Avec une formation d'esthéticienne puis de comptable pour Françoise, d'électro-mécanicien pour Jean-Claude, c'est le 4 septembre 1965 qu'ils se sont lancés dans l'aventure de la vie commune, et c'est en 1970 qu'est née leur fille Stéphanie. En 1979, ils se sont installés à Chevilly-Larue, où ils n'ont eu de cesse de s'impliquer dans la vie locale. D'abord dans la vie associative (ACSF, Amitiés Hochdorf-Chevilly-Larue, Don du sang, etc). Mais aussi dans la vie politique, Jean-Claude Sulpice ayant été par deux fois élu sous la mandature de Guy Pettenati. « Vous avez donné beaucoup autour de vous », a souligné Stéphanie Daumin, la Maire, entourée de Patrick Blas et Christian Nourry, maires-adjoints, ainsi que de Guy Pettenati.



Une soirée pour la paix

Pour la première fois Chevilly-Larue participait activement, le 21 septembre, à la journée internationale de la paix en organisant une soirée projection-débat autour du documentaire *Nelson Mandela : au nom de la liberté* de Joël Calmettes. Cette manifestation traduisait la volonté de la commune de faire vivre son adhésion l'année dernière à la branche française du réseau international « Maire pour la paix ». Devenue ainsi « Ville messagère de paix », elle a fait le choix de rendre hommage à celui qui fut prix Nobel de la paix en 1993, figure emblématique de la lutte contre l'Apartheid, président de l'Afrique du Sud) et symbole de la réconciliation entre les oppresseurs et les opprimés au-delà de la rancœur. « Faire progresser la culture de paix, c'est essayer de mieux comprendre les hommes et le monde dans lequel nous vivons, pour exercer sur lui un regard éclairé, conscient des contradictions, et résolument tourné vers un avenir commun. C'est progresser dans la lutte contre les intolérances, contre les haines, contre toutes les formes de rejet de l'autre » a souligné Stéphanie Daumin. Lors du débat qui a suivi la projection du film, l'émotion était vive dans la salle pour exprimer combien Nelson Mandela incarnait des valeurs humanistes toujours d'actualité au regard des conflits qui agitent aujourd'hui le monde.



Les jeunes diplômés à l'honneur

Un BEP, un Bac, un BTS, un DUT, un Master ou plus encore, cela se fête ! C'est avec une certaine fierté, et en tout cas avec un grand plaisir, que les jeunes diplômés de la commune se sont rendus à l'invitation de la Municipalité qui les avait conviés à une soirée en leur honneur vendredi 18 septembre au service municipal de la Jeunesse. Ils ont été chaleureusement félicités par l'équipe municipale représentée par de nombreux élus. « L'obtention d'un diplôme est un rite de passage, une étape vers autre chose (...) Cela permet de grandir, de franchir des caps qui nous mènent encore plus vers le monde des adultes (...) C'est aussi et surtout l'expression même de la réussite (...) Cette réussite, c'est à vous que vous la devez » a souligné Barbara Lorand-Pierre, aux côtés de Hadi Issahane, conseiller municipal délégué aux Contrats réussite jeunesse. Chaque jeune a reçu pour l'occasion des bons culture.



Ouverture de saison au théâtre André Malraux

C'est vendredi 18 septembre que le théâtre André Malraux a fait son entrée dans la saison culturelle 2015-2016. Au cours de cette soirée d'ouverture, étaient présentés les rendez-vous culturels et scéniques qui vont émailler cette année. Entre le Festi'Val-de-Marne dès le 9 octobre prochain et les Sea Girls en mai, il s'en passera de belles, c'est-à-dire du conte, de la musique, du cirque, du théâtre, de la danse, etc. Avec Michel Jolivet, encore actuel directeur du théâtre et co-directeur de la Maison du Conte, en maître de cérémonie, les artistes ont présenté leur spectacle. Michel Jolivet a profité de l'occasion pour annoncer au public son départ en retraite ; dans quelques jours il confiera définitivement les clefs de la maison à Christel Penin, actuelle secrétaire générale. Quant au spectacle d'ouverture qui a clôt cette soirée, à la question posée dans son titre, *Pourquoi les poules préfèrent-elles être élevées en batterie ?*, signé Jérôme Rouger, le public a répondu unanimement « C'était dément ! ».



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Deux Chevillais viennent d'acquérir la nationalité française. Mostefa Brougui et Dodava Damoaglia ont reçu leurs décrets des mains de Christian Nourry, maire-adjoint, et d'Ivan Bouchier, sous-préfet, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Haj-les-Roses, le 17 septembre.



Lauréats du concours des jardins, fenêtres et balcons fleuris

Le concours de jardins, fenêtres et balcons fleuris, dont les résultats étaient donnés lors du marché campagnard, a couronné de succès de nombreux Chevillais. Les prix Ville ont été remportés par Jacques Capitaine, Dolly Irani, Josiane Arfuso (catégorie jardins), Gérard Daviot, Nicole Huet, Yvette Pedros (catégorie balcons et appuis de fenêtre), Grazyna Baranska, Yvette Venon et Nadine Carrère (catégorie jardins familiaux). Le prix catégorie habitat collectif a été attribué au foyer des travailleurs migrants (Adef). Les lauréats primés ont remporté un chèque-cadeau et une composition florale.

Jeudi 8 octobre à 19h30

Réception d'accueil des nouveaux Chevillais

Les nouveaux Chevillais seront prochainement invités par la Municipalité à rencontrer les élus et les représentants des différents services municipaux à la réception annuelle organisée en leur honneur. Ces moments d'échanges permettront de découvrir les différents dispositifs et structures mis à leur disposition dans la commune.

• Salle Simone de Beauvoir
Voie de Rungis

Samedi 10 octobre de 11h à 17h30

3^e fête d'automne à la Ferme du Saut du Loup

Atelier four à pain, animations pour petits et grands, fabrication de jus de pomme, voilà quelques-unes des animations qui attendent les visiteurs lors de cette 3^e fête d'automne de la Ferme du Saut du Loup. Un atelier de vannerie permettra même à chacun de repartir avec son nid. Le potiron sera au centre de cette journée. On pourra le déguster sous toutes ses formes et découvrir des recettes. Citrouilles, potimarrons et autres légumes de la ferme seront en vente.

• Ferme du Saut du Loup
52, rue du Lieutenant Petit Le Roy
(01 56 34 04 72).

Dimanche 11 octobre à partir de 7h

Brocante d'automne

La traditionnelle brocante d'automne se déroulera rue Georges Brassens et place De Lattre de Tassigny toute la journée du dimanche 11 octobre. Les chineurs y trouveront sans aucun doute leur bonheur. Ils pourront également profiter d'un stand d'autoréparation de vélo (Cyclofficine) et d'un stand de customisation de petits mobiliers. Quant aux vendeurs, il est encore temps d'y réserver un emplacement. Le prix du mètre linéaire est de 7€ pour les Chevillais et de 10€ pour les autres et les mètres sont à prendre par paires.

• Inscriptions : formulaires à retirer à l'accueil de la mairie (88, avenue Général de Gaulle) et aux accueils des relais-mairie Bretagne (40, rue Élisée Reclus) et Larue (55, boulevard Mermoz), en ligne www.ville-chevilly-larue.fr (rubrique A votre service/Actualités).

Renseignements : Brossier organisation (06 58 78 19 23).



Sport pour tous, tous au sport !

Le sport se porte bien à Chevilly-Larue ! Entre le club omnisports de l'Élan et les associations, les Chevillais de tous âges ont l'embaras du choix entre des activités de toutes sortes. Sans compter que Chevilly-Larue compte un nombre impressionnant d'équipements sportifs pour une commune de son envergure. Ce qui a permis de développer des créneaux et des disciplines. Alors à vous de jouer !

Développer le sport

Le sport tient la forme !

Ambiance loisirs ou de compétition ? À chacun ses choix sportifs. Ce qui est sûr, c'est qu'à Chevilly-Larue, que l'on soit du genre petite foulée tranquille ou en quête de palmarès, chacun, quel que soit son âge, son niveau ou sa motivation, peut profiter des multiples équipements en plein essor ces dernières années.

Alors franchement, celui qui ne se met pas au sport à Chevilly-Larue, c'est parce qu'il le veut bien ! Depuis des années la Municipalité n'a cessé d'accorder une très grande importance au sport, persuadée de l'utilité sociétale de ce dernier. Celui qui pratique une activité sportive, de loisirs comme de compétition, vient chercher dans les clubs ou dans les associations le goût de l'effort, du dépassement personnel, l'envie de se maintenir en forme ou de se mesurer aux autres ou, plus simplement, le plaisir de se retrouver et de s'expliquer sur le terrain entre copains. Le sport, même pratiqué en équipe, est une affaire finalement très personnelle.

Mais comment faire pour que chacun puisse trouver chaussure de sport à son pied ? En premier lieu, il faut pour cela un monde associatif sportif bien ancré dans le territoire et offrant une diversité d'activités pouvant répondre au plus près à toutes les aspirations. En cela, Chevilly-Larue est plutôt bien placée, que ce soit grâce à l'Élan, son club omnisports, ou aux multiples autres associations présentes dans le paysage sportif local, toutes aidées dans l'organisation de leurs manifestations et subventionnées par la Municipalité. En deuxième

lieu, il faut surtout un nombre suffisant d'infrastructures, par ailleurs bien entretenues, pouvant accueillir dans des conditions optimales cette variété de disciplines. Et en la matière, Chevilly-Larue court dans le peloton de tête ! La ville compte sur son territoire un nombre d'équipements sportifs à faire pâlir d'envie les plus accros à l'effort, à savoir une piscine, un parc des sports (avec courts de tennis,

La ville compte un nombre d'équipements sportifs à faire pâlir d'envie les plus accros à l'effort

terrains de foot, gymnase d'entraînement, etc), cinq gymnases, un boulodrome et trois plateaux d'évolution. Sans oublier le complexe sportif Lilian Thuram avec double dojo et salles multisports, de musculation et de gymnastique rythmique ! La construction assez récente de certains de ces équipements, ou la rénovation d'autres a surtout permis à la commune de contribuer au déploiement de l'offre de disciplines proposées. Ainsi, si l'ouverture de la salle Léo Lagrange en 2011 a d'abord profité aux écoles Pierre et Marie Curie, elle a

aussi permis d'accueillir en soirée des sections sportives telles la gymnastique volontaire, qui a ainsi pu ouvrir une activité gym trois pommes, ou encore Enjoy country qui a pu créer sa section de danse country à Chevilly-Larue. Si le complexe Lilian Thuram, inauguré en 2011, accueille en premier lieu les élèves du lycée Pauline Roland, sa hauteur de plafond (9,5m) et ses tribunes (500 places) permettent à la gymnastique rythmique de l'Élan d'organiser des compétitions interrégionales. Il faut ajouter à cela la création du gymnase Liberté en 2014 et la transformation de la bulle de tennis n°1 du parc des sports rénové en 2011. Toutes ces nouvelles salles ont favorisé la réorganisation de tous les créneaux d'occupation alloués aux associations sportives, le développement de certaines disciplines sur plusieurs tranches d'âge (ce qui a été le cas pour le judo), voire la création de nouvelles (futsal, handball, etc). Au passage la Municipalité a également couvert un terrain du boulodrome, pour le plus grand plaisir des adeptes de la pétanque. Comme cela, il y en a vraiment pour tous les goûts. ●

Géraldine Kornblum



Nouveauté cette année, l'atelier Prim'forme organisé par le service municipal Retraités-Santé-Handicap dans le cadre de la retraite active, a déjà ses nombreux adeptes.



Pas de clubs sportifs sans bénévoles. Ceux-ci sont chaque année mis à l'honneur lors de la soirée des sportifs. Ils seront 13 (9 de l'Élan, 4 d'un autre club) à être félicités lors de la prochaine édition en octobre.



Le grand nombre d'équipements sportifs à Chevilly-Larue profite aussi aux associations sportives des collèges Jean Moulin et Liberté (dont l'association de basket) et du lycée Pauline Roland.

Parole d'élu



Patrick Blas, maire-adjoint délégué aux Sports

L'une de nos volontés majeures est de favoriser la pratique du sport pour tous. Aussi la Municipalité mène depuis longtemps une politique ambitieuse, notamment en termes de rénovation de ses installations sportives. Aujourd'hui la commune est particulièrement bien dotée en équipements

par rapport au nombre d'habitants. Nous possédons des installations de qualité que bon nombre de villes nous envient. Les associations sportives locales bénéficient d'un soutien important au travers de subventions qui leur permettent de déployer une offre diversifiée, autorisant chacun à pratiquer l'activité de son choix. Si pour cela nous nous appuyons beaucoup sur l'Élan, notre club omnisports local, nous soutenons également l'émergence

de nouvelles initiatives. C'est ainsi que depuis l'année dernière deux sections sportives ont été créées, du futsal et de la boxe thaïlandaise, impulsées par de jeunes Chevillais et complétées récemment à l'Élan par du taekwondo et du handball. Ces actions positives, à travers les valeurs humaines du sport, permettent à chacun de se découvrir, se révéler et se développer, participant ainsi à la qualité de notre vie citoyenne.

Chiffres clefs

2800 Le nombre d'adhérents à l'ensemble des 21 sections du club omnisports de l'Élan. Parmi ces pratiquants, 44% sont des femmes (soit 1200 adhérentes), 50% sont des jeunes de moins de 18 ans (soit 1360 adhérents) et 43% sont en section de sport loisirs (soit 1160 adhérents).

387 895€ Le montant total des subventions versées par la commune aux associations sportives pour l'année 2015. 376 900€ ont été versés à l'Élan, 10 995€ aux autres associations sportives de la commune. La commune a également versé 20 766€ de subventions exceptionnelles aux associations pour des projets ponctuels.

10 Le nombre d'associations sportives autres que l'Élan proposant sur la commune des activités aux Chevillais. À celles-ci il faut ajouter les 3 associations sportives scolaires (une dans chaque collège et une au lycée) ainsi que les activités proposées par le service des sports (école de natation, éveil sportif), le service municipal de la jeunesse (cirque, hip hop, etc), le service Retraités-Santé-Handicap (Retraite active), le conservatoire (danse) et la Maison pour tous (gymnastique d'entretien, yoga, etc).

30 Le nombre d'agents municipaux travaillant au service municipal des Sports. En plus de 3 agents administratifs, la commune emploie 27 agents répartis sur l'ensemble des installations sportives (agents techniciens, gardiens, éducateurs sportifs).

Rendez-vous clefs

Le service des Sports assure la gestion et l'entretien de l'ensemble des installations sportives et coordonne la vie sportive. Il organise également des manifestations locales. L'année sportive chevillaise est rythmée par de grands rendez-vous sportifs : le **forum des sports** (environ 2500 visiteurs en une journée), les **jours sportifs scolaires** (environ 1300 élèves d'écoles élémentaires), les **Boucles chevillaises** (130 participants cette année). Le service des Sports participe également à la **Nuit de l'eau**, à la **fête communale**, aux **Planches** et à la **Journée des Droits de l'enfant**. A cela il faut ajouter toutes les manifestations sportives organisées par les associations elles-mêmes : **Téléthon, Élanpiades, tournois, matchs, etc.** La **soirée des sportifs** est également un rendez-vous très attendu : cette année 130 personnes seront mises à l'honneur dont 13 bénévoles.

Activités pour tous

À l'Élan, de nouvelles sections prennent leur envol

Du haut de ses 70 ans, fraîchement fêtés le 12 septembre dernier, le club omnisports de l'Élan est en pleine forme et ne cesse de se renouveler. Ce qui lui vaut plusieurs labels.

L'Élan, c'est 70 ans de passion, de dépassement de soi, de découverte et d'initiation.

Le septuagénaire compte à son actif 21 disciplines allant des sports de ballon aux sports de combat en passant par l'athlétisme, le tir à l'arc et les sports de raquette (tennis, tennis de table), sans oublier le sport loisirs (gymnastique volontaire, aquagym, etc). Et le club n'a de cesse d'enrichir son panel ; après l'arrivée du futsal l'an passé, voilà que deux nouvelles sections ont vu le jour en cette rentrée. D'abord le taekwondo, qui dès sa première semaine a attiré une cinquantaine d'enfants. Ensuite le handball, qui fait son retour après des années d'absence et compte lui aussi une cinquantaine d'enfants (mini-hand et baby-hand, - de 11 ans, - de 13 ans) en plus de quelques adolescents et des adultes. Répondre toujours mieux aux envies d'un public toujours plus large, quel que soit son âge, ses capacités, ses aspirations, telle est son ambition. Historiquement le club a pour vocation d'être tourné vers la compétition. Et il brille par ses résultats en gymnastique rythmique, en natation synchronisée, en athlétisme, en tir à l'arc, etc. Mais il a su aussi s'engager dans le tournant pris par la société depuis 20-30 ans qui a vu l'expansion des pratiques sportives de loisirs. Étonnamment, comme en témoigne Alain Pétrissans, président de l'Élan, « au tennis par exemple, section qui compte environ 300 adhérents, seuls une trentaine font de la compétition ». Dans le même ordre

d'idée, ont émergé des sports comme l'aïkido, dans lequel il n'y a pas de combat. Aujourd'hui les adeptes veulent se dépenser, se surpasser, sans pour autant inscrire leur nom à un quelconque palmarès. Mais compétition ou loisirs, qu'importe ; pour l'Élan, la pratique sportive se doit d'évoluer dans un cadre de qualité. Aussi la direction du club porte haut ses exigences de qualification, voire de professionnalisation, des entraîneurs ; le club compte 60 salariés (éducateurs sportifs, personnel administratif) et les entraîneurs sont tous diplômés. Certains pratiquent même leur métier en haut niveau, tel le coach de badminton qui est entraîneur national à l'Insep ou encore celui du taekwondo qui contribue à l'entraînement de l'équipe de France. Entre diversité et qualité, avec des niveaux de cotisation peu élevés (grâce au fait que l'Élan est largement soutenu par la commune notamment sous forme de subventions), le club est récompensé de nombreux labels par les fédérations : label national de bronze pour le tir à l'arc depuis 2009 ; label Qualité à l'école de foot depuis 2010 ; label 3 étoiles pour le badminton en 2015 (1 étoile en 2009, 2 étoiles en 2013) ; label école de mini-basket Île-de-France obtenu en 2015 ; label Île-de-France féminin argent pour le basket en 2015 ; label Club handisport 2 étoiles pour l'ensemble des activités sportives handisport depuis juillet dernier. ●

G.K

Parole
d'expert

« Amener au sport des publics qui en sont éloignés »



Alain Pétrissans,
président du club de l'Élan

La force d'un club omnisports tel que l'Élan tient dans sa capacité à accompagner les mouvements de la société,

que ce soit en termes de développement des sports loisirs ou de professionnalisation des entraîneurs. Cela provient aussi de sa volonté, qui rejoint celle des instances

nationales, d'amener au sport les publics qui en sont éloignés pour réduire les inégalités. Le club compte des sections handisport (tir à l'arc, judo, natation, tennis de table) et entend les développer. Je tiens personnellement à ce qu'un de nos objectifs prioritaires soit de promouvoir le sport féminin. Le club compte 44% d'adhérentes, soit la quasi-parité. Mais les disciplines sont encore très « genrées », certaines ne sont ouvertes qu'aux femmes

telles la natation synchronisée et d'autres ne leur sont pas accessibles faute d'équipe féminine tel le foot ! Il y a encore beaucoup à faire pour lutter contre les stéréotypes dans le sport ! Je souhaite aussi réfléchir au développement du sport santé auprès de malades, en collaboration avec des équipes médicales. Dans le sport, chacun peut venir chercher quelque chose, le goût de l'effort, de la compétition ou simplement le développement personnel.

Chacun son club

Le sport, des plus petits aux plus grands



I l n'y a pas d'âge pour faire du sport ! Et ça peut commencer très tôt. Demandez donc aux parents qui emmènent leur bout de chou à l'école de natation de la piscine municipale ce qu'ils en pensent ! Regardez ces bébés nageurs de 4 mois à 3 ans évoluer sans crainte dans l'eau. Observez l'assurance de leurs aînés, âgés de 3 à 6 ans, qui fréquentent le jardin aquatique. Quant aux cours de natation, cela commence dès 6 ans. Et pour les 4-6 ans qui seraient plus physiques qu'aquatiques, l'éveil sportif, organisé par le service des Sports les attend ; à eux l'apprentissage du partage et la découverte de leurs capacités motrices. Et puis l'enfant grandit et vient le temps des clubs. Nombreux sont ceux à proposer des disciplines ouvertes aux plus jeunes. À l'Élan, la gym trois pommes c'est dès 3 ans, le judo dès 4 ans, l'athlétisme dès 5 ans ou encore le basket dès 6 ans. Et ce ne sont que des exemples !

De 8 à 17 ans, tous les choix sont possibles, à l'Élan ou ailleurs. Et pourquoi pas pratiquer dans les associations sportives des collèges ou du lycée ? Badminton, basket, handball, fitness et escalade y sont proposés. Pour ceux qui préfèrent des sports plus tendance, direction le service municipal de la Jeunesse qui propose du hip hop ou du cirque. Et on ne saurait oublier le conservatoire municipal de danse, même si la discipline n'est pas classée « sport » mais « culture ». Les plus de 16 ans et les adultes n'ont que l'embarras du choix dans l'un des nombreux clubs chevillais. Les aînés ont aussi toute leur place dans les sections sportives. La Retraite sportive ne s'adresse même qu'à eux. Le mieux, pour trouver la discipline qui vous convient, est encore de consulter le *Guide des sports*, disponible au service des Sports, à l'Hôtel de ville ou en ligne sur www.ville-chevilly-larue.fr. ●

Les petits de la gym 3 pommes sont déjà de grands sportifs !

Bénévoles/encadrants

Le sport, une affaire de famille

L e sport est une grande famille. Il y a ceux qui le pratiquent, et il y a ceux qui mettent tout en œuvre pour que vive chaque discipline. D'abord il y a les éducateurs sportifs des clubs. Mais il y a aussi ceux du service des Sports. Parmi eux, les enfants connaissent bien Philippe Georges et Joël François-Louison, les deux éducateurs sportifs qui interviennent dans les écoles élémentaires. Du côté de la piscine municipale, les cinq éducateurs sportifs des activités de la natation, plus communément appelés maîtres-nageurs, œuvrent autant à la surveillance des bassins aux heures d'ouverture au public qu'à l'enseignement de la nage à

l'école de natation ou aux enfants des écoles du CP au CM2. Mais qui dit piscine, gymnases ou parc des sports, dit entretien intérieur et extérieur de ces équipements sportifs et du matériel. La tâche en revient aux agents techniciens et gardiens du service des Sports. Mais on ne saurait évoquer la grande famille du sport sans rendre hommage à ceux qui, dans toutes les sections sportives, sur le terrain ou côté administration, assurent la gestion des clubs et impulsent une véritable dynamique : les bénévoles. 13 d'entre eux (dont 9 de l'Élan) seront mis à l'honneur lors de la prochaine soirée des sportifs le 9 octobre. ●

Parole de bénévole

« Être bénévole, une envie de donner de soi »



Gérard Gaillot, 73 ans, bénévole au sein de l'Élan

Quand je suis arrivé au tennis de table de l'Élan en 1968-69, je me suis tout de suite impliqué dans la vie de la section.

Pour moi c'était important de le faire, cela sonnait comme une évidence. Après quelques années d'absence, quand je suis revenu au club dans les années 80,

je suis même devenu président de la section, jusqu'à il y a quatre ans. C'était une responsabilité prenante, d'autant qu'avec mon travail j'étais toujours sur les routes, mais passionnante. Puis j'ai été juge-arbitre et maintenant trésorier de l'Élan. Il m'est arrivé aussi de tenir la buvette ; être bénévole, c'est donner de soi, à tous les niveaux que ce soit. C'est participer à la vie du club, parce que dans une section on a besoin de tous se

connaître, de faire vivre notre sport pour que notre équipe ne s'encroûte pas. Être bénévole, c'est faire de la communication entre les adhérents. Il faut être présent sur le terrain. Heureusement je ne suis pas le seul. Mais les jeunes générations ont tendance malheureusement à être un peu trop de simples consommateurs. Je suis prêt à les aider dans le bénévolat. Pour moi, être bénévole, c'est comme un sacerdoce.



Travaux

Projets d'avenir pour la piscine

Construite en 1979, la piscine municipale Pierre de Coubertin ne répond plus aux exigences techniques et de confort actuelles. Le projet de travaux de rénovation de cet équipement entre désormais dans sa phase d'études techniques.

Au 104 de la rue Petit Le Roy, la piscine municipale fait le bonheur des nageurs Chevillais, des plus petits jusqu'aux plus âgés. Avec environ 11 000 entrées public par an, c'est dire son succès ! Et si on ajoute à cela le nombre de pratiquants au sein des activités sportives de l'école de natation (bébés nageurs, jardin aquatique, cours de natation enfants et adultes, aquagym) et des associations (natation synchronisée, natation sportive, activités aquatiques des retraités), cela porte à 30 000 le nombre annuel de personnes fréquentant le bassin. Mais avec les années, l'installation mérite des remises aux normes. Afin de réaliser les travaux de confort d'utilisation (remise en état du toit mobile, isolation des parois) et de mise en conformité (technique, incendie, accessibilité) nécessaires, la Municipalité a confié en 2014 à un cabinet d'études un diagnostic complet des travaux à mener. Celui-ci a désormais

rendu ses conclusions et le choix de la maîtrise d'œuvre a été fait ; le projet de réhabilitation est donc entré dans sa phase d'établissement du projet technique. Outre la réfection de la toiture, ces travaux concernent également la menuiserie, les accès aux personnes à mobilité réduite, la mise aux normes électriques, la reprise du traitement de l'eau, la réfection du solarium ou encore la réfection des systèmes de chauffage et de ventilation. Le confort des agents et des usagers sera aussi amélioré avec le réaménagement de la zone d'accueil. En attendant ces travaux, dont le lancement est envisagé de manière prévisionnelle pour septembre 2016, la piscine est reliée à la géothermie depuis 2014. Ce branchement a notamment permis de grandement améliorer le chauffage de l'eau ; après vidange, la régulation de la température ne prend plus qu'une demi-journée au lieu d'une journée et demie. Un plus pour les usagers ! ● G.K



Et le terrain de rugby ?

Un projet de réfection du terrain de rugby du parc des sports est également en préparation. Appartenant au Syndicat intercommunal des établissements du second cycle du second degré (SIESCSD), celui-ci est donc intercommunal et profite aux écoles et aux associations de la commune. Ce projet concernera la réfection du terrain, qui en a grand besoin, avec pose d'une surface en synthétique. Il comprendra également la création d'un club house, de quatre vestiaires et de locaux de rangements. Il sera mené par le SIESCSD dans les années à venir.



Gastronomie dans la ville

Une affaire de goût . . .

Marché campagnard, dégustations, food trucks . . . Depuis le 26 septembre, et pendant trois semaines, un air de gastronomie souffle sur la ville. En attendant une conclusion toute en saveurs avec la semaine du goût du 12 au 18 octobre.

Chevilly-Larue se met à l'heure du bien-manger pour le plaisir des petits et des grands. C'est dans cet esprit, et pour préparer les papilles des Chevillais en vue de la Semaine du goût que la Municipalité organise des événements dédiés à la gastronomie. « C'est un engagement majeur de la commune » raconte Marine Tenoux, chargée de Développement économique. Avec l'arrivée prochaine de la Cité de la Gastronomie, l'enjeu est de rapprocher les gens des questions du terroir, du bien manger, et d'amener un véritable débat autour de ces questions ».

En entrée de ce menu festif, les Chevillais ont été conviés à déambuler dans les allées du marché campagnard les 26 et 27 septembre. Outre les habituels stands de commerces de bouches et de produits artisanaux, chacun a pu participer à une dégustation gastronomique proposée par

des chefs et restaurateurs sur l'espace central du marché. « Pendant deux heures, quatre chefs ont cuisiné sur des thématiques qu'ils avaient envie de développer » raconte Marine Tenoux. « L'objectif était également pédagogique ; les gens ont pu voir comment ils préparent leurs recettes et cuisinent autrement les produits du quotidien par exemple ». Pour que l'événement se poursuive autour d'un repas, des bons de réduction ont été remis aux Chevillais présents sur le marché leur permettant de bénéficier d'une offre spéciale chez les restaurateurs partenaires de l'événement.

On l'aura compris : la cuisine, c'est souvent une histoire de famille. Et Chevilly-Larue est aujourd'hui membre à part entière de la famille des villes françaises pour lesquelles la gastronomie relève d'un véritable engagement politique.

CHEVILLY-LARUE EST ATTACHÉE À LA GASTRONOMIE



« En nous saisissant de la semaine de la gastronomie, nous avons préféré non pas un événement unique mais plusieurs rendez-vous sur une période de trois semaines afin de créer une dynamique autour de la gastronomie. Il faut démystifier la gastronomie. Bien cuisiner, cela peut être simple et rapide. C'est ce que nous souhaitons montrer aux Chevillais lors des dégustations sur le marché campagnard, lors des cours de cuisine ou encore en faisant venir des food trucks dédiés à la restauration rapide de qualité. »

Régine Boivin,

conseillère municipale déléguée aux Commerces et à l'Économie sociale et solidaire



Il y en a pour tous les goûts !

Pour continuer les agapes et faire durer les festivités, des food trucks ont fait leur apparition sur la place Nelson Mandela le samedi 3 octobre et seront encore là deux samedis de suite jusqu'à la fin de la semaine du goût. Ils vont permettre aux habitants d'avoir à leur disposition une nouvelle restauration de qualité et de proximité. Le principe ? « *Les food trucks permettent de faire le lien entre le marché campagnard et la semaine du goût* » rappelle Marine Tenoux. « *La dynamique ne s'essouffle pas et la ville teste ainsi une nouvelle offre de restauration* ». En écho, Régine Boivin, conseillère municipale déléguée aux Commerces et à l'Économie sociale et solidaire, complète : « *C'est un moyen de redynamiser le Cœur de ville et de voir si une offre de restauration plus importante et diversifiée répond aux attentes des gens* ».

Place ensuite à l'organisation d'ateliers culinaires (les samedis 10 et 17 octobre) en association avec les Comités de quartiers et des associations chevillaises qui ont souhaité se joindre à ces manifestations. Accessibles sur inscription, ces ateliers pédagogiques permettront aux participants de préparer un repas sur le modèle des cours de cuisine et de le déguster ensuite tous ensemble. Car la cuisine, c'est aussi et avant tout un moment de convivialité. « *La nourriture c'est un acte fédérateur mais c'est aussi un prétexte pour connaître ses voisins !* » poursuit Marine Tenoux. Dans la foulée, la semaine du goût (du 12 au 18 octobre) viendra clore cette période dédiée à la gastronomie ; destinée aux enfants dans les écoles, elle contribuera à les éduquer à la diversité et aux plaisirs des goûts. Et Agnès Bonhomme, responsable de la Direction de l'Aménagement, Habitat, Développement économique de la commune, de conclure : « *Apprendre à chacun à déguster, à partager, à prendre le temps de manger, tout en découvrant des mets que l'on ne connaît pas forcément, c'est tout l'objectif de ces événements...* ». ● Yann Jolivet

Le marché campagnard a été le point de départ des trois semaines consacrées à la gastronomie. Au milieu des habituels stands de commerces de bouche et des animations, les dégustations de produits fins proposées par des chefs ont remporté un franc succès.

LE PROGRAMME GASTRONOMIQUE

Attachée aux plaisirs de la table, la ville a concocté un menu spécial pour initier les Chevillais à la gastronomie :

- Food truck sur la place Nelson Mandela : food truck proposant galettes et crêpes le samedi 10 octobre, food truck gastronomique avec des produits frais et cuisinés minute le samedi 17 octobre.
- Ateliers cuisine et dégustation samedi 10 octobre à la Ferme du Saut du Loup, et à Sol'Épi, samedi 17 octobre à la Maison pour tous et à la salle Jacqueline Auriol. Inscriptions au 01 79 61 63 10.

- Actions de sensibilisation dans les écoles pendant la semaine du goût du 12 au 18 octobre.

- Offre promotionnelle de -20% sur l'addition (hors menu, hors boisson) auprès des restaurateurs suivants : Marou (le midi), Le grand Palais du bonheur (le soir en semaine et sur place), Best Break, Le Marrakech (midi et soir du lundi au jeudi), In Vino Tapas (le soir et le week-end), Tram's (le midi en semaine), Taverna grill, Le Riad Marrakech (midi et soir du lundi au jeudi), la Felicita (du lundi au samedi midi et soir), L'Atlantique (le midi).

La Cité de la Gastronomie à Chevilly-Larue

Le 16 novembre 2010, le repas gastronomique des Français a été classé au patrimoine culturel immatériel de l'humanité et l'État a lancé un appel à projet en vue de la création d'une Cité de la Gastronomie. Le 19 juin 2013, l'État a décidé de la gestion d'un réseau de Cités de la Gastronomie et retenu (aux côtés de Dijon, Lyon et Tours) la candidature de Chevilly-Larue/Rungis comme territoire d'accueil d'une Cité, c'est-à-dire d'un espace entièrement dédié aux arts de la table. À cet effet, un syndicat mixte d'études doit voir le jour d'ici début 2016. Il comprendra le Conseil départemental du 94, les villes de Chevilly-Larue, Rungis, Paris, Orly et Thiais et peut-être aussi la Région Île-de-France (celle-ci ne pourra délibérer sur la question avant les élections régionales). Les statuts sont en cours de finalisation et les adhésions devront être validées par les conseils municipaux.



Rencontres de quartier

Riches débats à Larue

Stéphanie Daumin, la Maire, et l'équipe municipale ont commencé un nouveau cycle de rencontres de quartier au quartier Larue. Les rendez-vous des 21 et 23 septembre (rues Blériot/Fresnes et rue Albert Thuret/avenue du Général de Gaulle) ont permis d'évoquer les problématiques de ce secteur. Les Chevillais ont été rassurés sur le fait que dès la fin des travaux de la rue Hélène Boucher, celle-ci sera de nouveau en double sens de circulation automobile. Des précisions sur l'installation du haut débit dans le quartier et sur les futurs travaux à la Maison du Conte ont été apportées. Des petits aménagements urbains ont été demandés, telle la pose de jardinières dans la rue des Jardins dont l'entretien reviendrait aux riverains désireux de contribuer à l'embellissement de la ville. Les débats ont aussi permis d'aborder les

enjeux de la future métropole du Grand Paris et des prérogatives qui reviendraient alors aux communes. Les rencontres de quartier à Larue, qui se sont poursuivies les 3 et 5 octobre, auront lieu jusqu'au 7 octobre. Elles continueront au quartier Bretagne à partir du 10 octobre. ●

Quartier Larue

- **Mercredi 7 octobre de 18h à 19h30 :** angle rue Foch et avenue du Général de Gaulle
- **Quartier Bretagne**
- **Samedi 10 octobre de 10h30 à 12h30 :** angle rue du Saut du Loup et impasse Sainte-Colombe
- **Lundi 19 octobre de 18h à 19h30 :** devant la résidence de la Pépinière
- **Informations auprès du secteur Vie des quartiers au 01 79 61 63 19 ou par mail à endirect@ville-chevilly-larue.fr.**

Avoir un chien en ville : quelle est la règle ?

Être propriétaire d'un chien engage certaines responsabilités. D'une manière générale, selon l'article 1385 du code civil, le propriétaire est responsable de tous les dégâts causés par son animal domestique. La loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics. Il est interdit de laisser un animal divaguer, c'est-à-dire de laisser un chien se promener librement hors de portée de voix de son maître. À défaut, ce dernier risque une amende (38€) et le chien une conduite à la fourrière. En matière de chiens dangereux, la loi distingue les chiens d'attaque (de 1^{ère} catégorie) et les chiens de garde et de défense (de 2^e catégorie). Les propriétaires de ces chiens catégorisés doivent impérativement être titulaires d'un permis de détention délivré par la commune de résidence. Pour l'obtenir, ils doivent présenter les justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance de responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{ère} catégorie). Ils doivent par

ailleurs être détenteurs d'une attestation d'aptitude et avoir fait effectuer une évaluation comportementale de leur chien auprès d'un vétérinaire agréé. Les chiens catégorisés doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure (risque d'amende de 150€), les chiens de 1^{ère} catégorie n'ont pas accès aux transports en commun, aux espaces publics ni aux espaces privés. En cas de morsure de chien (de toute race, catégorisé ou non), les victimes doivent impérativement être soignées immédiatement et vérifier la mise à jour de leur vaccin contre le tétanos ; l'animal doit être examiné par un vétérinaire qui s'assurera qu'il n'a pas la rage et le placera sous surveillance sanitaire pendant 15 jours. Toute morsure doit être signalée par le propriétaire ou le détenteur de l'animal ou un professionnel au maire de la commune de résidence. Enfin, rappelons à tout propriétaire de chien qu'il se doit de ramasser les déjections laissées par son animal sur la voie publique.



La construction de l'éco-projet Anatole France est entrée dans la phase de gros œuvre.

Quartiers Sorbiers / Anatole France

Les travaux avancent

Dans le cadre de la requalification du quartier des Sorbiers, les travaux de réalisation de la nouvelle voie qui permettra de relier la rue de Bretagne à la rue du Berry (dans la continuité de la rue du Poitou) démarreront le 5 octobre. Cette voie sera à double sens de circulation et encadrée de larges trottoirs. Les travaux de réalignement de la rue du Nivernais débuteront aux vacances de la Toussaint et permettront la création d'une nouvelle

voie entre la rue du Nivernais et la rue de Picardie. Par ailleurs, le chantier de construction de l'éco-projet Anatole France débuté en février se poursuit. Après la réalisation des fondations, du sous-sol et du parking, la phase de gros œuvre nécessite de neutraliser une partie du trottoir et de la chaussée de l'avenue de la République. Des cheminements piétons et des déviations pour les voitures seront mises en place jusqu'au 11 décembre puis du 11 janvier au 14 mai. ●

Nouveau commerce

Restaurant-bar à vin In Vino Tapas

Un restaurant bar à tapas et caviste vient d'ouvrir ses portes en ville. Il s'appelle In Vino Tapas et propose, comme son nom l'indique, des tapas façon cuisine basque et ibérique (formule à 12€ le midi, assiette de tapas variés à partir de 4,50€, service midi et soir, vente à emporter). L'autre spécialité de la maison, c'est la cave à vin, composée à 90% de vins bio, par respect du terroir et de la santé ●

- La cave à vin est ouverte du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 16h à 19h30.
- Le restaurant est ouvert tous les midis du mardi au vendredi à partir de 11h30, tous les soirs du jeudi au samedi à partir de 18h.



In Vino Tapas, 65, bis avenue Franklin Roosevelt (01 46 86 34 33).



Aysha Djelle
Fondatrice de l'école
Paris Music Academy

Batteuse professionnelle diplômée de la Groove Academy de Paris, Aysha Djellel fonde en 2009, après un cursus au Musician Institute de Los Angeles, la Paris Music Academy à Chevilly-Larue. Spécialisée en musiques actuelles et dédiée aux musiciens de tous niveaux, son école enseigne, sous la houlette de professeurs diplômés, la basse, la batterie, le chant, la guitare et le piano en s'inspirant de la méthode américaine où solfège et instrument s'apprennent simultanément. En juin dernier, tout droit sorti de l'école, le Pma's band animait la fête communale. Attachés à ce que la pratique musicale soit accessible à tous, Aysha et ses élèves initieront ceux qui le souhaitent les 5 et 6 décembre prochains au marché de Noël.

Tout commence à Villejuif un jour de fête. En bas de chez elle, Aysha joue au foot quand soudain la rythmique d'un groupe qui reprend *Ne la laisse pas tomber* de Cookie Dingler l'envoûte. Hypnotisée par le son, l'enfant qu'elle est alors s'en rapproche, découvre émerveillée la beauté de l'instrument qui le produit et ressent instantanément un vrai coup de foudre pour la batterie. « *Cet instant fut comme un tsunami. Tout de suite, j'ai senti que cela allait changer ma vie !* » Dès lors, avec une détermination d'acier et une discipline à toute épreuve, Aysha décide d'apprendre en autodidacte les rudiments de son instrument. Plus heureuse à jouer des baguettes sur fûts et cymbales qu'à jouer la commerciale après un cursus en commerce marketing et gestion, Aysha revient à sa passion et décide d'étudier son instrument de prédilection. Elle finance son projet, entre à la Groove Academy de Paris et en sort diplômée. Depuis, la batterie est son style de vie. Elle l'enseigne le jour et en joue la nuit, enchaîne les scènes et les tournées et fait un tabac avec le groupe État de Siège en 2001 à l'Olympia. Avidée de perfectionner son art pour mieux l'enseigner, notre batteuse file ensuite six mois se spécialiser au Musician Institute de Los Angeles. Elle en revient avec une méthode qui intègre le solfège à la pratique de l'instrument, une pédagogie qui démystifie la théorie et qui permet à l'élève de progresser rapidement. Avec ce désir de mettre la pratique musicale à la portée de tous, Aysha s'en inspire et fonde Paris Music Academy en 2009 à Chevilly-Larue. Pour tous niveaux, l'école est dédiée aux musiques actuelles et accueille les élèves à partir de 7 ans. À sa direction, Aysha supervise les cours de basse, de chant, de guitare et de piano pour lesquels elle emploie des professeurs diplômés (choisis parce qu'ils sont d'abord musiciens et pédagogues), puis enseigne seule la batterie pour l'école qu'elle a parallèlement développé au sein de Paris Music Academy. Tous les cours ont lieu dans un studio entièrement équipé et insonorisé. Individuels ou en semi-groupe, (3 élèves maximum pour le

piano, 2 pour la basse et la batterie, 4 pour la guitare et 3 pour le chant), ils durent en moyenne 1h pour les adultes et 45 mn pour les enfants. Payants, comptez 598€ par an pour le chant et le piano, 520€ pour la guitare et la basse et 276€ par trimestre –soit 12 séances– pour la batterie. Un règlement échelonné est bien sûr accepté.

Les instruments sont prêtés mais il est conseillé d'avoir le sien pour le travailler chez soi. « *En étudiant bien, après 4-5 ans de pratique certains de mes élèves ont joué en première partie du concert de Corneille !* » Chef d'orchestre d'une école qui compte une cinquantaine d'élèves venus de tous horizons, Aysha Djellel est également présidente de l'ANEP, association nationale des écoles et professeurs de batterie. « *Créée en août 2015, son rôle est de fédérer les acteurs de l'enseignement "batteristique" afin de favoriser des actions de formations, de rencontres, de partenariats, de conseils juridiques, ...* » Toujours dans une perspective de réseaux et d'échanges, Aysha vient de mettre en place le concept de "speed meeting drummer", un rendez-vous qu'elle encadre sur un après-midi et qui permet aux batteurs de se rencontrer, de partager techniques et expériences, de jouer seul ou en question/réponse rythmique... Avant de généraliser l'idée à d'autres instruments et en plus des ateliers collectifs et thématiques qu'elle anime déjà, en cette rentrée Aysha crée la nouveauté en mettant en place des voyages pédagogiques. Le premier –une master-classe batterie– aura lieu à Marseille à la Toussaint. Petite par sa taille mais grande par l'enseignement qu'elle délivre, l'école d'Aysha a pour vocation de donner vie à votre passion. Présents au marché de Noël les 5 et 6 décembre prochains, ses élèves vous proposeront une initiation gratuite à la musique. Une expérience à l'issue de laquelle vous pourriez bien découvrir qu'en vous sommeille une âme de musicien ! ● Florence Bédouet

**Pour en savoir plus : www.parismusicadademy.com.
Tél. : 01 77 85 32 35 ou 06 35 42 31 56**

L'État a fait savoir à la commune qu'il ne renouvelerait pas le Contrat territoire lecture. Ce conventionnement, passé il y a trois ans, a pourtant permis de promouvoir avec succès le livre, la lecture et l'écriture dans le quartier des Sorbiers.



L'État ne renouvelle pas ses engagements !

Le 18 octobre 2012 la commune et l'État avaient signé un Contrat territoire lecture de trois ans. C'était une première en Île-de-France, et celui-ci avait pour vocation de permettre à la commune d'aller plus loin dans son engagement pour lutter contre les inégalités et l'échec scolaire dans le

quartier Sorbiers-Saussaie. Mais l'État a annoncé qu'il ne renouvelerait pas ce contrat. Face à cette mauvaise nouvelle, la Municipalité a décidé de poursuivre jusqu'à au moins la fin de l'année scolaire les actions de ce projet de promotion du livre, de la lecture et de l'écriture cohérent et partagé avec tous

les acteurs culturels et socio-éducatifs de la ville.

La culture du livre hors et dans les murs

En adéquation avec le Projet éducatif local, qui fixe comme priorité la réussite scolaire et l'épanouissement de tous les enfants, le Contrat territoire

« Les livres, un bonheur pour ma fille ! »

Quand j'étais enceinte, je venais déjà avec ma fille aînée. Maintenant elle a 5 ans et elle va régulièrement à la médiathèque. Mes filles adorent les livres, surtout Amina qui vient depuis tout bébé. Quand je l'emmène à Sol'Épi, elle ne va même plus vers les jeux ! Si Catherine n'est pas là, elle demande à tous les adultes de lui lire un livre ! Quant à moi, cela me permet de participer aux ateliers de Sol'Épi, alors

qu'avant je ne parlais pas beaucoup avec les autres personnes. Aujourd'hui mes filles me demandent tous les soirs de leur raconter au moins trois histoires ! Parfois il y a des mots que je ne comprends pas, alors j'apprends moi aussi. Ces animations lectures sont vraiment fondamentales pour mes enfants et pour moi-même.

Fadela, maman de Amina, 2 ans et demi



créé avec le Contrat territoire lecture. « *Aller dans les lieux sociaux, cela permet de toucher les enfants qui ne fréquentent pas forcément les crèches* », précise cette dernière.

Le temps des parents

Catherine raconte aussi des histoires dans les classes de petite section des écoles maternelles du quartier Sorbiers-Saussaie, le matin lorsque les parents déposent les enfants. Et au fil du temps, avec le soutien actif des enseignants et des Atsem, ce moment s'est même allongé de façon significative, les enseignants ayant observé que le temps d'attention des enfants avait augmenté ! Quant aux parents, ils bénéficient ainsi sans s'en rendre compte d'un « modèle » de comportement de lecteur qui ne leur aurait peut-être pas été évident. « *Partager un livre entre parent et enfant, c'est un bienfait pour chacun* », insiste Catherine Johnston. « *L'un et l'autre y prennent du plaisir* ». Avec même parfois une pointe d'étonnement de la part des parents, « *fiers de l'attention et des réactions de leurs enfants pendant les lectures* ».

Transmettre la culture de la lecture

Difficile de détailler toutes les actions générées par le Contrat territoire lecture ; prêt d'un « livre de la semaine » de la médiathèque via les écoles, remise d'une carte provisoire de la médiathèque aux enfants de petite section

et de CP, accompagnement de projets des enseignants par la médiathèque, mise en place de projets communs avec différents partenaires de l'éducation, etc. Catherine Johnston intervient également dans les cours de français langue étrangère. Avec le soutien du Conseil départemental et de l'association Accès, le Contrat territoire lecture a aussi permis le développement de l'observatoire de la lecture, espace d'échange d'expériences entre professionnels de la petite enfance et a ainsi favorisé le travail partenarial. Des formations en direction de ces professionnels se sont également mises en place. Toutes ces actions ont déjà porté leurs fruits. Certains professionnels de la petite enfance ont changé leur manière d'aborder la lecture et le livre avec les enfants. Et surtout, la fréquentation de la médiathèque par les enfants des Sorbiers-Saussaie a augmenté entre 2013 et 2014, notamment concernant les 0-2 ans (+60%). Ainsi le Contrat territoire lecture a contribué au développement de la culture du livre tout en œuvrant à la parentalité et à la lutte contre l'illettrisme. Les conclusions d'une étude engagée par la commune auprès du sociologue Stéphane Bonnery sur « *Les usages de la littérature jeunesse 4-8 ans dans les structures d'animation et d'accueil des parents : conditions d'appropriation et risques d'inégalités* » devraient être à termes des plus intéressantes pour poursuivre la réflexion. ●

Géraldine Kornblum

lecture s'était donné comme axe prioritaire le développement des actions en direction de l'enfance, des jeunes et des familles. Cela s'est traduit par une multiplication d'animations autour du livre et de la lecture hors temps scolaire. Avec le Contrat territoire lecture, ces temps de rencontre entre les livres, les enfants et même les parents se sont mis en place à la PMI, au multi-accueil Les Petites Colombes, aux sorties d'école et de centres de loisirs, à la Maison pour tous ou encore à l'épicerie solidaire Sol'Épi, c'est-à-dire au plus près des familles potentiellement éloignées de la lecture et du livre. Ces actions sont menées par Catherine Johnston, coordinatrice-médiatrice, dont le poste a été

« Un prétexte pour faire des économies »



Le Contrat territoire lecture porte une vraie dynamique autour de la lecture dans le quartier Sorbiers-Saussaie, même si la commune était déjà préalablement engagée en ce domaine, notamment en plaçant la médiathèque au cœur de ce quartier. Les arguments de l'État pour se désengager de ce contrat sont incohérents ! Il reproche à ce dernier de n'impliquer qu'un quartier et non un territoire intercommunal, alors même que c'était lui qui

avait demandé à l'époque à ce que le territoire concerné soit restreint, de manière à cibler les actions sur un secteur où elles s'avéraient particulièrement nécessaires. Cela est d'autant plus incompréhensible que pour cette rentrée scolaire l'État a lui-même reconnu le classement en Réseau d'éducation prioritaire les établissements scolaires (écoles et collège) de ce quartier ! Ces arguments fallacieux ne sont qu'un prétexte pour faire des économies !

Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture



Prolongement de la ligne de métro 14

Les travaux en bonne voie

Le projet de réalisation du prolongement du métro 14 jusqu'à Orly via Chevilly-Larue est sur les rails !

Le 18 septembre dernier, Stéphanie Daumin, la Maire, ainsi qu'André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs, ont assisté à un comité de pilotage de sa future station « Trois communes » en présence des représentants des communes de L'Hay-les-Roses et Villejuif, du Conseil départemental, de la Société du Grand Paris, de la RATP et du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF). À cette occasion, les représentants des trois communes concernées par cette future station de métro ont réaffirmé leur détermination à voir le calendrier des travaux respecté pour une mise en service effective du métro en 2024 (contre 2027 comme prévu initialement). L'enquête publique qui s'est achevée

en juillet dernier a permis de prendre en compte les inquiétudes relatives aux potentielles nuisances engendrées par les travaux. Si la localisation de la future station « Trois communes » est prévue dans le secteur de Lallier, le périmètre exact de la gare et de ses différentes entrées ont fait l'objet de discussions. Stéphanie Daumin a en effet réclamé que l'entrée principale de la gare se situe à équidistance entre les rues de Bicêtre et Paul Hochart afin de faciliter son accès aux Chevillais. Une réunion de travail similaire s'est déroulée le 29 septembre au sujet de la future station du métro 14 « Porte de Thiais », située quant à elle sur le territoire chevillais. Par ailleurs, les travaux de la future ligne 15 s'apprentent à démarrer à Villejuif. ●

Léa Goutmann-Becker

Coalition Climat 21

Appel aux citoyens

En lien avec la Cop 21 (à Paris du 30 novembre au 11 décembre), plus de 130 organisations de la société civile (coalition Climat 21) se sont liées pour promouvoir une action climatique ambitieuse et juste et la transformation durable de toutes les politiques publiques différentes. La coalition Climat 21 invite les citoyens à profiter du rayonnement politique de la Cop 21 afin de lancer un mouvement

fort et durable pour la justice climatique. Des initiatives se tiendront en novembre et décembre. Afin de coordonner et organiser l'accueil de tous les acteurs, la coalition climat 21 recherche des bénévoles pour assurer le bon déroulement des initiatives. Elle organise aussi un hébergement solidaire des participants. Pour participer, rendez-vous sur le site www.coalitionclimat21.org. ●



Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 22 septembre 2015

● **Approbation des budgets supplémentaires 2015 au budget de la ville et au budget annexe d'assainissement.**

Vote : 26 pour (PC, SU, PG, NI, EELEV), 7 abstentions (PSC, LR)

● **Avenant à la convention relative à la structure de coordination du futur réseau des Cités de la Gastronomie.**

Vote : Unanimité

● **Versement d'une subvention exceptionnelle à la Maison pour tous.**

Vote : Unanimité

● **Mise en place d'une servitude de passage pour l'accès de l'hôpital de jour.**

Vote : Unanimité

Lexique : **PC :** Groupe Communistes et partenaires, **PG :** Groupe Parti de Gauche, **SU :** Groupe Socialistes unitaires, **NI :** Groupe des Non-inscrits et citoyens, **EELEV :** Groupe Europe écologie – les Verts, **LR :** Groupe Les Républicains-Divers droite, **PSC :** Groupe Parti socialiste et citoyens

● **Demande de subventions dans le cadre du plan de relance du tri et du recyclage 2015-2016 d'Éco-emballages.**

Vote : Unanimité

● **Désignation de la directrice de l'EPIC créé pour la gestion du théâtre.**

Vote : Unanimité

● **Vœu relatif au soutien à la Mission locale Bièvre Val-de-Marne.**

Vote : Unanimité

● **Vœu en faveur d'un moratoire immédiat sur la baisse des dotations d'État**

Vote : Unanimité

Point d'accueil Sécurité sociale

La mobilisation continue

Lancée avant l'été par la **Municipalité**, la pétition contre la fermeture du point d'accueil de la Sécurité sociale de Chevilly-Larue a déjà recueilli plus de 2 300 signatures ! Celles-ci ont été recueillies soit par mail, soit par envoi postal de la carte T jointe au journal municipal de septembre, soit lors des différents points de signature tenus par les élus. Preuve s'il en est de l'intérêt très vif porté par les Chevillais pour ce point d'accueil de la Sécurité sociale ; en apposant leur paraphe, ils ont voulu faire entendre haut et fort leur attachement à ce point d'accueil de proximité, démontrer leur farouche opposition à sa potentielle fermeture au 31 octobre 2015 et réclamer une amélioration du service offert aux usagers.

Rappelons-le, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) n'a de cesse de vouloir fermer ce point d'accueil en invoquant des raisons financières et en arguant le fait que les usagers privilégieraient les téléservices et le contact téléphonique plutôt que l'accueil ; le fait est que la CPAM a elle-même orchestré la baisse de fréquentation en réduisant le nombre de jours d'ouverture, en diminuant les horaires d'accueil des usagers, en procédant à des fermetures intempestives ou encore en plaçant des vigiles pour interdire l'accès des locaux aux usagers sans rendez-vous ! ●

● **Les Chevillais qui ne l'ont pas encore fait peuvent signer cette pétition sur www.ville-chevilly-larue.fr. Ces pétitions seront remises prochainement à la CPAM.**

Permanences des élu(e)s

▶ **Stéphanie Daumin**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.

Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

▶ **Hélène Husson**, 1^{ère} Maire-adjointe déléguée à la Coordination du Projet éducatif local, aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les vendredis de 10h à 12h).

▶ **André Deluchat**, Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).

▶ **Hermine Rigaud**, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).

▶ **Laurent Taupin**, Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).

▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 18 74

▶ **Patrick Blas**, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63

▶ **Élisabeth Lazon**, Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87.

▶ **Christian Nourry**, Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.

▶ **Dominique Lo Faro**, Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Jean-Paul Homasson**, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).

▶ **Génaro Suazo**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Vincent Phalippou**, Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Renaud Roux**, Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Barbara Lorand-Pierre**, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87

▶ **Charlotte Régina**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87 (les lundis matins de 9h30 à 12h)

▶ **Régine Boivin**, Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.

▶ **Murielle Desmet**, Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr

▶ **Richard Dell'Agnola et Patricia Korchef-Lambert**, Conseillers départementaux Les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 01.

Solidarité

De nouveaux ordinateurs pour Sol'Épi



Le 17 septembre dernier, l'épicerie solidaire Sol'Épi a accueilli une visite quelque peu particulière. Sébastien Desplats, responsable informatique de la société Vinci Construction France, accompagné d'un autre informaticien de l'entreprise, ont ainsi pris leurs quartiers, l'espace d'une petite heure, dans les locaux de Sol'Épi, pour y installer 4 ordinateurs (2 fixes et 2 portables) et 3 imprimantes en lieu et place du matériel informatique obsolète. L'installation clé en main de cet équipement, avec ses logiciels de base, est le fruit d'un mécénat de Vinci en

faveur de Sol'Épi. « Nos locaux étant implantés à Chevilly-Larue, nous souhaitons créer du lien avec la commune en proposant un partenariat intelligent dans le cadre d'une démarche de développement durable » explique Frédéric Bernadet, directeur délégué Travaux publics Île-de-France pour le groupe Vinci Construction France. C'est de cette volonté qu'a germé l'idée de valoriser le matériel informatique du groupe, renouvelé tous les trois ans, en le mettant à disposition de structures dans le besoin. « Ce don est un vrai coup de pouce ! » se réjouit Marie Bigot, responsable de Sol'Épi. « Nos anciens ordinateurs avaient presque 15 ans : les tâches informatiques commençaient à devenir compliquées. Avec ce nouveau matériel professionnel, nous gagnons en qualité de travail et en possibilités ». Deux de ces ordinateurs ont été affectés aux postes administratifs, un autre aux membres du bureau et le dernier est mis à la disposition de la permanence Culture du cœur qui permet d'obtenir des invitations pour des activités culturelles dans la région. Et ce premier partenariat en faveur d'une association chevillaise pourrait bien faire des émules : « à terme, nous entendons développer ce type d'initiative en concrétisant d'autres mécénats, en terme de moyens mais également, pourquoi pas, en terme de compétences » souligne Frédéric Bernadet. ●

L. G-B

Activités et loisirs

Faites vos choix !

L'aînée fait du karaté, le benjamin de la guitare, le petit dernier de la natation ... et vous ? Vous faites quoi cette année ? C'est vrai quoi, pas de raison qu'il n'y en ait que pour les enfants, les adultes aussi ont le droit de s'accorder une fois par semaine (ou plus si affinité) une activité rien qu'à eux. Non il n'est pas trop tard pour sortir son agenda perso et y inscrire des moments de loisirs, de culture, de sport. Allez toquer à la porte des associations, des clubs de sport, de la Maison des arts plastiques ou de la Maison pour tous pour vous trouver cours ou ateliers de zumba, gymnastique, couture, poterie, théâtre, dessin ou autre ; tout n'est pas complet ! Et puis cette année c'est juré, on prend le temps de sortir. D'ailleurs, il est grand temps de prendre ses abonnements et adhésions. Au théâtre, l'abonnement traditionnel (hors tarifs réduits) est à 15€ la carte pour un prix des spectacles à 6,50€ et

du cinéma à 4€. Les adhérents sont prioritaires sur la réservation de certains spectacles. Au cinéma, la carte de 10 séances est à 40€. À la Maison du Conte, la Carte des amis (10€) permet de bénéficier de tarifs réduits sur les spectacles de la saison conte. Réservez vos spectacles de l'année dès maintenant. ● G.K

Tous renseignements :

- Site internet de la ville

www.ville-chevilly-larue.fr onglet « Vie locale », rubrique « Annuaire des associations ».

- Maison des associations Lucie Aubrac :

14, rue Elisée Reclus. Permanence lundi de 14h à 17h30, mercredi de 13h30 à 18h30, vendredi de 9h30 à 12h. Tél. : 01 49 78 08 66.

- Maison des arts plastiques Rosa Bonheur :

34, rue Henri Cretté. Tél. : 01 56 34 08 37).

- Maison pour tous : 23, rue du Béarn.

Tél. : 01 46 75 93 22.

- Théâtre André Malraux et cinéma :

place Jean-Paul Sartre. Tél. : 01 41 80 69 69.

- Maison du Conte : 8, rue Albert Thuret.

Tél. : 01 49 08 50 85.



Un spectacle du conteur Julien Tauber dans la centrale de géothermie : l'alliance des patrimoines immatériels et matériels.

Journées du patrimoine

À la découverte du patrimoine chevillais

Samedi 19 septembre, les Chevillais sont au rendez-vous des Journées du patrimoine. Certains habitués conversent avec Stéphanie Daumin, la Maire, venue pour l'occasion, d'autres font connaissance, le tout dans la bonne humeur. Complexe sportif Lilian Thuram, Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, concert philharmonique à l'église Sainte-Colombe, médiathèque, atelier du sculpteur Rasko, sans oublier un spectacle autour du conte au sein de la centrale de géothermie ... L'accent de ces Journées a été mis sur une visite inédite de la commune et la découverte d'édifices parfois méconnus du grand public. « Cela me permet de mieux connaître ma ville », raconte

Claudine, Chevillaise depuis 1972. « Je passe devant ces bâtiments tous les jours sans vraiment les voir ». Un sentiment partagé par tous et qui aura alimenté les conversations. « Le programme est très diversifié, ça change des années précédentes. Je participerai dimanche à la visite du vieux Chevilly, mais cette journée m'aura permis de découvrir ces nouveaux bâtiments » raconte Michel. Et le mot de la fin revient à Martine, une des participantes : « nous avons beaucoup marché, beaucoup visité, et beaucoup parlé entre nous... j'ai vécu cette journée comme un beau moment de convivialité et de découverte ». Rendez-vous en 2016 pour une prochaine édition qui ne manquera pas d'originalité. ● Yann Jolivet

Très haut débit

Le très haut débit ... c'est reparti !

L'accord signé en 2011 entre SFR et Orange dans le cadre du plan France très haut débit, qui organisait entre les deux opérateurs le déploiement du très haut débit sur le territoire national, est enfin tombé. Depuis 2014, sa mise en œuvre était totalement bloquée par le rapprochement entre SFR et Numéricable, rapprochement qui, selon le Conseil européen de la concurrence, occasionnait une distorsion de concurrence. Les deux opérateurs avaient été sommés de renégocier un nouvel accord dans un délai de 6 mois à 1 an sous l'autorité de l'Arcep ou de constater l'absence d'accord. C'est cette deuxième voie qu'ont choisi les deux opérateurs en juillet dernier. Le déploiement du très haut débit sur notre territoire est désormais ouvert à tous les opérateurs. Stéphanie Daumin, la Maire, a donc souhaité rencontrer immédiatement ceux qui avaient manifesté leur intérêt sur le territoire afin de leur réaffirmer l'objectif prioritaire de la Municipalité : « notre objectif est d'obtenir en priorité le raccordement de nos zones grises au

très haut débit, c'est-à-dire le quartier Larue et le secteur Nord de la rue Paul Hochart ». Lors d'une réunion de travail en mairie le 16 septembre dernier, les représentants de SFR-Numéricable ont fixé à la mi-décembre 2015 l'échéance à laquelle ils se prononceront sur leur souhait, ou non, de réaliser l'extension de leur réseau câblé existant (FttB). En attendant ils continuent de commercialiser le très haut débit à partir du réseau Numéricable existant (hors zones grises). À ce stade, cet opérateur n'a pas donné de garantie sur la prise en charge de ces travaux sur ses fonds propres. Le 28 septembre, Orange a lui aussi répondu à l'invitation de Stéphanie Daumin et manifesté sa volonté de déployer la fibre optique (FttH) sur tout le territoire de Chevilly-Larue d'ici à 2020. L'étude d'implantation de la première tranche de ce nouveau réseau, dont le déploiement débiterait en 2016, sera présentée à la Maire début décembre. ●

● Prochaine réunion publique sur le très haut débit
Lundi 12 octobre à 20h au centre de loisirs.

expressions des élu(e)s

Génaro Suazo ► *conseiller municipal, élu du groupe Communistes et partenaires*

COP 21 : le sommet de la dernière chance ?



Du 30 novembre au 11 décembre prochains, Paris accueillera la 21^e conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, ou COP 21.

L'enjeu ? Éviter le désastre en se fixant pour objectif d'adopter des règles contraignantes qui permettraient de maintenir le réchauffement global en deçà de la barre des 2°C. Mais aussi anticiper l'urgence des réfugiés climatiques, déjà plus nombreux que les réfugiés de guerre. Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations, ce sont entre 200 millions et un milliard de personnes qui pourraient être

ainsi contraintes de se déplacer d'ici 2025, car des régions entières seront touchées par la pauvreté ou tout simplement asséchées.

L'enjeu est donc majeur. Mais paradoxalement, seulement 5% de l'aide mondiale au développement sont consacrés à la lutte contre les effets du réchauffement climatique, et le comportement des nations et des industriels ne tient souvent pas compte des enjeux écologiques. Les pays ont bien du mal à trouver un accord ambitieux, qui devra pourtant marquer un pas historique depuis le protocole de Kyoto de 1997.

Sans attendre un hypothétique compromis entre états,

il nous faut dès à présent mettre en place des solutions à tous les niveaux. C'est l'objectif de notre démarche d'Agenda 21, qui veut promouvoir un développement durable au plan local. De plus, notre réseau de géothermie, pionnier en Europe, donne l'exemple d'une consommation énergétique responsable, évitant le rejet de plus de 36 000 tonnes de CO² par an et offrant aux Chevillais une énergie abordable grâce à une TVA réduite. Nous nous battons pour maintenir ces avancées locales qui, en plus de représenter des alternatives moins polluantes, sont un vrai bénéfice pour notre qualité de vie.

André Deluchat, Murielle Desmet, Dominique Lo Faro, Frédéric Sans, Nathalie Tchenquela-Grymonprez ►
élus du groupe Parti de Gauche

Le droit d'asile ne se négocie pas, il doit s'appliquer . . .

Il aura fallu des centaines de milliers de victimes de guerre et des milliers de personnes mortes noyées pour créer l'émotion et réveiller l'humanité. La colère et l'émotion permettent de multiplier les actes humanitaires et la solidarité. Rien de plus normal que cette raison humaine de secourir son prochain et rien de plus souhaitable que de la transformer en prise de conscience. La France a toujours accueilli les réfugiés qui subissaient les exactions, les crimes, la répression dans leur pays. C'est ainsi que la première expression de solidarité avec les réfugiés exige de

militer pour la paix et donc d'exiger de nos gouvernants que cette voie soit privilégiée. La destruction de l'État irakien a enfanté le monstre Daesh. Les mouvements de réfugiés actuels tentés de sauver leur vie quitte à la perdre sont le résultat des chaos créés dans toute la zone. Les États-Unis comme l'Europe doivent en assumer les conséquences. Et que dire de leur silence devant la Hongrie qui érige le mur de la honte. Accueillir ces populations, agir sur les causes, assumer ses responsabilités sont les devoirs des États Nations. Et ne mettons pas en opposition les

questions sociales évidentes de notre pays par opposition aux réfugiés et aux flux migratoires dont le lien commun émane des politiques mondiales de libre échange qui pillent les pays. Si les motifs sont différents, le résultat en est le même : la vie ou la mort. Nous appuierons toute initiative qui permettra d'accueillir avec dignité et dans de bonnes conditions des réfugiés dans notre ville pour peu que les institutions étatiques ou autres ouvrent quelques portes de leurs bâtiments. Le droit d'asile ne se négocie pas, il s'applique . . . et nous ne dérogerons pas à cet engagement.

Hermine Rigaud et Joseph Ramiasa ► *élus du groupe Socialistes unitaires*

Réfugiés et migrants, halte à l'amalgame



Nul ne peut rester indifférent au drame humain qui se déroule sous nos yeux depuis le début de cet été. Ces derniers mois, plusieurs milliers de réfugiés venus de Syrie, d'Afghanistan, du Pakistan tentent de gagner l'Europe au péril de leur vie. Chaque jour apporte son lot de malheurs avec la disparition

en mer de centaines de personnes dont les corps de certains resteront à jamais sous l'eau.

Le débat fait rage au sein de la classe politique française sur l'accueil de ces populations, et certains responsables politiques n'hésitent pas à franchir le pas pour faire l'amalgame entre terroristes et réfugiés.

Ne nous laissons pas avoir par ces marchands de peur et de haine. On a pu le constater par les images ou

les reportages que ce sont des personnes qui fuient la guerre et qui n'ont d'autres choix que de partir. Le risque zéro n'existe pas et on pourra toujours dire que parmi ces réfugiés se trouvent certaines personnes indésirables. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que la plupart sont des honnêtes gens qui avaient un travail, une famille, une vie normale et qui se sont retrouvés du jour au lendemain dans l'enfer de la guerre.

De tout temps la France a été une terre d'accueil, et il est souhaitable qu'elle continue de l'être. Bien sûr l'arrivée aussi massive de plusieurs milliers de personnes peut faire peur. J'entends lors de mes permanences des gens dirent que « nous avons nos pauvres », que « nous manquons de logements », que « notre sécurité sociale et nos allocations vont en prendre un coup » ...

Comment pourrions-nous alors dans ces conditions accueillir tous ces gens ?

Il nous appartient à tous, responsables politiques, d'associations ou simples citoyens d'expliquer la situation aux uns et aux autres. Il ne s'agit nullement de prendre à "nos pauvres" pour donner aux autres, mais de trouver des solutions pour que nous puissions venir en aide à chacun selon sa situation. Nous avons vu de nombreux citoyens se proposer pour venir en aide à ces personnes. Ce sont là des initiatives que nous ne pouvons que louer, à travers toutes ces actions on constate que la solidarité est une valeur sûre. À Chevilly-Larue, nous travaillons avec M^{me} la Maire, à trouver des solutions pour un accueil digne de ces personnes, dans le cadre de la loi, même si, n'en déplaise à certains, nous n'en faisons pas un sujet de grande communication.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Régine Boivin ► *conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits et Citoyens*

À vos cuisines !



Le repas gastronomique français a été inscrit en novembre 2010 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, pour le mariage des mets et des vins mais aussi pour la façon de dresser et de décorer la table. Bref tout un art. Mais cette tradition du repas gastronomique commence à être mise à mal par les dérives alimentaires de notre société de surconsommation.

Où sont passés nos repas du dimanche avec des petits plats mitonnés ? Où l'on s'asseyait autour de la table en

famille, où on prenait le temps de savourer le repas et de se parler ?

Aujourd'hui on se gave de plats industriels à base d'ingrédients cultivés à l'engrais chimique et aux pesticides, engraisés aux hormones et autres antibiotiques, et saturés de sel, de sucre et de graisse. On l'avale debout dans sa cuisine en 2 minutes chrono. Tout ça au nom du progrès industriel. Mais à ce régime-là, on tue notre agriculture et nos paysans, on bousille notre santé mais aussi, et c'est plus grave, celle de nos enfants, et enfin on détruit notre planète.

Réapprenons les gestes qui sauvent : acheter des produits de saison à des producteurs locaux quand c'est possible, éviter les produits traités, réinvestir sa cuisine pour préparer soi-même ses repas. On va nous dire : ça coûte plus cher et ça prend plus de temps. Mais le prix le plus bas dissimule toujours un vol que ce soit auprès du producteur ou du consommateur. De plus, nous jetons en moyenne un quart des aliments que nous avons achetés. Alors est-ce que ça coûte vraiment plus cher de bien manger ? Prenons le temps de faire une cuisine qui a du goût et de renouer du lien avec sa famille.

Patrick Vicériat, Liliane Ponotchevny, Thierry Machelon, Beverly Zehia ►
élus du groupe Les Républicains – UDI – Divers droite

L'accueil des réfugiés et des migrants : nous sommes tous concernés ...

Plus d'un million de réfugiés tenteront cette année de trouver asile en Europe. Plus de 350 000 d'entre eux sont originaires de Syrie, pour fuir les exactions commises par Daesh et Al Quaida sur les populations chrétiennes et musulmanes. Il faut souligner que les chrétiens d'Orient ont été particulièrement éprouvés.

Mais attention, même si nous avons tous du cœur et de la générosité, des questions majeures se posent :

- comment peut-on accueillir dignement ces réfugiés, souvent des familles avec des enfants ?
- combien peut-on en accueillir par an ?

- Pendant combien de temps : 1 an, 2 ans, 3 ans, ... ?

- Enfin, quels moyens financiers faut-il mobiliser : l'État propose une aide de 1 000€ par place d'accueil, montant dérisoire au regard du coût réel d'accueil d'un réfugié, soit environ 12 000€/an.

Le Val-de-Marne, comprenant 47 communes, doit accueillir 250 réfugiés. Le ratio global ressort à 5,3 personnes/commune, soit pour notre municipalité l'équivalent de 2 familles. Si ces chiffres sont bien réels, cela ne devrait poser aucun problème, mais le sont-ils vraiment ?

Sous la houlette de l'État, et du Préfet, tous les acteurs

de notre ville disposant de capacités d'accueil doivent se mobiliser, et faire connaître leurs lieux d'hébergement disponible : municipalité, bailleurs sociaux, communauté catholique, communautés musulmanes et juives, mais aussi entreprises, et particuliers qui disposent de logements vacants.

Enfin, à Chevilly-Larue, où un grand nombre d'associations sont très actives, des volontaires seront disponibles pour venir en aide à cette nouvelle population au niveau linguistique, démarches administratives, éducation enfance, aide alimentaire, ...

Yacine Ladjici ► *conseiller municipal, président du groupe Parti socialiste et citoyens*

La baisse des dotations, c'est quoi ?



Nous avons assisté ces derniers mois à un intense débat concernant la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales. À Chevilly-Larue, nous avons contribué cette année à l'effort de redressement des finances publiques par une baisse réelle de 1,26% de notre budget de fonctionnement. Cette baisse de dotation a été en partie compensée par d'autres organismes.

Nous ne reviendrons pas sur la situation dramatique laissée par la mandature de 2007 à 2012, avec un déficit public qui a atteint des sommets et une dette publique qui s'est

aggravée de 600 milliards d'€, l'équivalent de deux fois le PIB de la Grèce.

Deux options s'offrent à nous pour réparer les erreurs de gestion du passé. La première consiste en une augmentation massive des impôts de nos concitoyens. La deuxième option, c'est la mise à contribution des collectivités locales pour redresser les comptes de l'État. Le groupe du Parti socialiste et citoyens soutient la deuxième option pour trois raisons :

1- Elle protège le pouvoir d'achat de nos concitoyens et évite une pression fiscale supplémentaire et malvenue par ces temps de crise.

2- Elle donne la possibilité aux collectivités d'avoir un nouveau regard sur leur gestion budgétaire et de travailler à l'optimisation de toutes les dépenses qui ne servent pas directement le citoyen.

3- Elle permet à notre pays de baisser son endettement et de réduire son déficit pour diminuer son exposition aux marchés financiers internationaux.

Nous invitons tous les responsables politiques de notre pays à s'inscrire dans cet effort de solidarité et à penser à l'avenir des générations futures, cela vaut bien 1,26% de notre budget.

Maison des arts plastiques

La liberté par-delà les *Lisières*

L'exposition *Lisières* vient d'ouvrir ses portes à la Maison des arts plastiques. Les Chevillais ont jusqu'au 7 novembre pour y découvrir des œuvres dont le propos porte en lui, de manière imprévue, des résonnances de l'actualité.



la céramique, le plastique, etc. L'autre explore volontiers des domaines entremêlés –sculpture, scénographie, aménagement, interventions artistiques participatives– en posant autant de questionnements que de transgressions. Ensemble, leurs installations envisagent les lisières comme des traversées nécessitant un engagement du corps et de l'esprit du visiteur. Par exemple, *Swing nest*, un nid d'osier de 3 m de haut donnera envie de se lover sans que cela soit possible : frustration de ne pouvoir accéder à un ailleurs désirable ! L'artiste allemand Heinz Jahn aime lui à se nourrir de sa pratique du jardinage et de l'observation de la campagne pour réaliser des entremêlements complexes très colorés à partir de matériaux très simples, créant jusqu'à l'hypothèse d'un paysage épuré, léger, voire d'une cartographie d'un territoire ; son interprétation des lisières renvoie au seuil du visible, à la limite entre le dessin et la sculpture. Quant à Olivier Marty, seul peintre à ce rendez-vous, il improvise des pastels, toiles, monotypes et eaux fortes, parfois des vidéos pour faire un contrepoint narratif, autour d'évocations de lieux, de souvenirs et de matériaux ; il s'approprie des fragments du monde pour les transformer, les emmener au bord de l'abstraction. Alors oui, peut-être que notre interprétation initiale du thème de cette exposition est elle-même un peu *borderline*, comme le nom de cette autre œuvre de Stéphanie Buttier et Sophie Larger, voire largement au-delà de ce que les artistes ont voulu dire. Peut-être. Mais peut-être aussi que ces artistes, tout en suivant les frontières de leur inconscient, sont malgré eux les révélateurs des drames du monde avec lesquels ils ont un point commun : la quête de la liberté, quelle qu'elle soit. ●

Géraldine Kornblum

► Exposition *Lisières* jusqu'au 7 novembre à la Maison des arts plastiques 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37).

Lisières, frontières que l'on frôle sans jamais les franchir, invitation au voyage aux confins d'une contrée ...

Mot féminin mais surtout pluriel désignant l'extrémité d'un lieu, d'un pays, terme évocateur d'une limite plus ou moins floue, plus ou moins mouvante, à laquelle on se heurte. Cela vous rappelle quelque chose ? Toute ressemblance avec des faits actuels est parfaitement fortuite. En tout cas de la part de la Maison des arts plastiques, qui avait choisi ce thème pour son exposition de rentrée depuis bien longtemps. Elle y a invité quatre artistes. À commencer par Stéphanie Buttier et Sophie Larger, respectivement sculpteur paysagiste et designer. L'une explore l'art des entrelacs, du tissage et du tressage avec le végétal, le métal,

Rendez-vous artistiques

En marge de l'exposition *Lisières*, la Maison des arts plastiques propose des rendez-vous participatifs autour du même thème. Elle invite les Chevillais à suivre un parcours en famille (à partir de 6 ans) avec une visite guidée ludique de l'exposition suivie d'un goûter, le mercredi 14 octobre à 15h30. Lors du temps fort « Midi

une expo – ½ heure chrono », chacun pourra s'offrir une pause culturelle avec visite de l'exposition sur l'heure du déjeuner le mardi 13 octobre à 12h. Un atelier parent/enfant (à partir de 6 ans) sera l'occasion d'un moment de création familiale pour découvrir les œuvres et expérimenter les techniques, le samedi 7 novembre à 15h.

► Accès gratuit à tous les rendez-vous artistiques.



Centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale La guerre des autres

Depuis l'année dernière, et cela chaque automne jusqu'en 2018, la Municipalité propose des *Regards sur la guerre de 14-18*, un programme culturel artistique consacré au centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale. Cette deuxième édition sera consacrée aux poilus des colonies, sur le thème « La guerre des autres ». Les rendez-vous, organisés en partenariat avec l'association des Amis du vieux Chevilly, évoqueront l'histoire de ces centaines de milliers de « tirailleurs sénégalais » comme on les appelait, issus en réalité de plus de cent cinquante ethnies et arrivés de tout l'empire colonial français. Ils raviveront dans la mémoire collective celle de ces hommes, soumis pour la plupart au joug du Code de l'indigénat qui en faisait des sujets et non des citoyens venus contribuer à la libération de la patrie. Un atelier autour du jeu vidéo *Soldats inconnus : mémoires de la grande guerre*, réalisé en partenariat avec la Mission du centenaire et la

collaboration de l'historien Alexandre Lafon, apportera des informations historiques. Une projection-débat autour du documentaire *Les poilus d'ailleurs*, en présence du réalisateur Mehdi Lallaoui, président de l'association Au nom de la mémoire, et de l'historien Alain Ruscio (sous réserve), rendra hommage à ces combattants oubliés. Enfin, le film *La mémoire en chantant* (de 1976), signé Jean-Jacques Annaud, replongera les spectateurs en Afrique équatoriale française, à la frontière entre les limites d'influence de deux postes militaires, l'un français, l'autre allemand. ●

► **Atelier jeu vidéo le mardi 27 octobre de 15h à 18h à la médiathèque. Sur inscription.**

► **Projection-débat autour du documentaire *Les poilus d'ailleurs* le jeudi 12 novembre à 20h à la médiathèque.**

► **Film *La victoire en chantant* le dimanche 15 novembre à 17h au cinéma du théâtre André Malraux.**

Maison du Conte

Le chant du cygne de la halle à la volaille

A lors ça pour un titre, c'est un titre ! Mais finalement, en y réfléchissant bien, il veut tout dire. *Le chant du cygne de la halle à la volaille*, ce sont huit poules et poulets du Labo No(s) Limit(es) de la Maison du Conte qui vous invite à une procession funéraire dans les méandres obscurs du vieux bâtiment de la volaille du Marché de Rungis, pour rendre un dernier hommage aux générations de pattes qui sont passées par là. Entre des gorges qui gloussent et des histoires à donner la chair de poule, cette farce tragi-comique sera l'occasion pour les conteurs du Labo de présenter leur travail comme sur un plateau. Y laisseront-ils quelques plumes ? ● **G.K**

► **Spectacle vendredi 30 octobre au Marché de Rungis. Pour réserver et connaître l'heure et le lieu de rendez-vous, contacter la Maison du Conte – 8, rue Albert Thuret (01 49 08 50 85) ou par email à informations@lamaisonduconte.com. Entrée libre.**

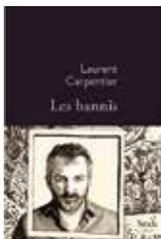


Rentrée littéraire automne 2015 : côté premiers romans

En cette rentrée littéraire, 68 premiers romans. Des textes percutants, émouvants, dérangeants, de nouvelles voix... La médiathèque vous propose quelques pépites. À découvrir.

Les bannis

Laurent Carpentier – Éd. Stock, Coll° La Bleue, 2015



Comme le dit la critique, « *Mettre sa famille en mots, lui construire un mémorial de papier, c'est trouver sa propre place, son chemin personnel* » (dixit Marie Michaud, libraire). *Les bannis* donne à voir comment la famille peut faire mal, sans le vouloir, sans mauvaises intentions, par affection... Un texte percutant, qui s'aventure dans les méandres et complexités d'une histoire familiale. Un premier roman d'une grande humanité.

La maladroite

Alexandre Seurat – Éd. du Rouergue, 2015



« *Quand j'ai vu l'avis de recherche, j'ai su qu'il était trop tard* ». Inspirée d'un fait divers, *La maladroite* restitue, à travers la fiction et dans une multitude de voix, l'histoire de Diana, une fillette de 8 ans. Enseignants, grand-mère, tante, mère, médecins, assistants

sociaux, gendarmes, etc, témoignent tour à tour de cette descente aux enfers qu'ils n'ont pas vu, pas deviné, pas dénoncé, ... Un texte bouleversant, sans pathos, sans effets, sans jugements, servi par une écriture sobre et épurée qui vous secoue, vous interpelle et interroge les responsabilités de chacun dans ces tragédies de la maltraitance.

Les loups à leur porte

Jérémy Fel – Éd. Rivages, 2015

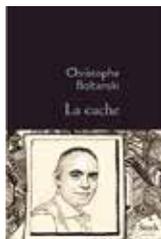


Entre David Lynch et Stephen King, Jérémie Fel revisite le roman d'épouvante à travers trois récits qui s'emboîtent autour d'une même figure du mal, un certain Walter. Tensions, suspense, construction diabolique pour ce premier roman où tous

les personnages semblent dangereux ou en danger. Foudroyant. Une lecture dont on ne ressort pas indemne...

La cache

Christophe Boltanski – Éd. Stock La Bleue, 2015



Que dire de la famille Boltanski? Une fratrie fusionnelle composée d'un plasticien mondialement connu, d'un linguiste, d'un sociologue à l'origine d'un nouveau courant de pensée... Voilà un roman familial où Christophe, grand reporter à *L'Obs*, fils du sociologue, y explore des souvenirs personnels mais aussi des anecdotes familiales. Un roman autobiographique construit de manière originale tel un puzzle, un assemblage de textes, courts et longs, numérotés, et de plans reliés aux différentes parties de l'hôtel particulier de ses grands-parents qui n'est pas sans rappeler *La Vie mode d'emploi* de Georges Pérec. Un roman en forme d'hommage d'un petit-fils à ses grands parents si étonnants et attachants. Un premier roman bouleversant et poignant.

Après le silence

Didier Castino – Éd. Liana Levi, 2015



« *Quand on parle de moi, il y a toujours l'usine. Pas facile de parler d'autre chose* ». Dans

un monologue destiné au plus jeune de ses fils, Louis Catella se dévoile. Mouleur syndicaliste aux Fonderies et Aciéries du Midi, il s'épuise dans la fournaise des pièces à produire et le combat militant. Il raconte aussi sa famille, l'amour de Rose... Une vie d'ouvrier, ni plus, ni moins. Jusqu'au grand silence du 16 juillet 1974. Pourtant l'impossible monologue se poursuit entre le père et le fils, un père dont tout le monde tisse l'éloge, un fils qui doit maintenant devenir un homme. Un roman intense qui brosse la chronique de la France ouvrière, le récit intime d'une absence, la honte et la fierté mêlées des origines. Un premier roman en forme de belle découverte.

Quand le sport chevillais prenait son élan

Jusqu'à la fondation de L'Élan en 1945, le sport chevillais a été principalement masculin, paramilitaire, populaire, limité au football et associé avec L'Hay-les-Roses.

Les premières associations sportives de Chevilly-Larue sont marquées par leur caractère paramilitaire typique de l'époque. Des Chevillais patriotes créent ainsi en 1889 la société de tir et de gymnastique Remember (« Souviens-toi » ... de la perte de l'Alsace-Lorraine), affiliée à l'Union des sociétés d'instruction militaire. Elle est relayée en 1911 par la société de tir L'Espérance. L'instituteur, M. Fouillade, fait faire à ses élèves un peu de gymnastique sur l'aqueduc de la Vanne derrière l'école. Durant la guerre, les jeunes belges réfugiés au séminaire de 1915 à 1919 effectuent des manœuvres et parades militaires en uniforme. Après la guerre, la pratique du sport se développe, principalement chez les jeunes travailleurs, pour des raisons d'hygiène et d'éducation populaire. Le club de football L'Éclair sportif de Chevilly-Larue, « association amicale et sportive », est déclaré le 16 janvier 1922. Les matchs ont lieu sur un terrain dans la briqueterie Bohy à Larue, le café Sarda proche servant de lieu de réunion et de vestiaire. Une entente se fait bientôt avec des sportifs l'hayssiens ; le club devient L'éclair sportif de Chevilly-L'Hay-les-Roses, comme l'atteste une affiche annonçant un grand tournoi de sixte organisé par le club le 12 juin 1927 au stade de L'Hay-les-Roses. Entretemps, des lotissements pavillonnaires ont été ouverts en 1922 et 1923 à l'est de la commune de Chevilly-Larue, assurant le développement du sport dans cette population nouvelle majoritairement ouvrière, toujours en association avec L'Hay-les-Roses. Ainsi est créée en 1925 L'Étoile rouge sportive de Chevilly-L'Hay, qui adhèrera à la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) fondée en 1934. Les adhérents jouent au football avec leurs maillots noirs étoilés de rouge sur un terrain proche des lotissements dans « la plaine » (endroit occupé depuis par le MIN) ; ils se réunissent au Café de la Mairie. De son côté, L'Éclair sportif cesse son activité à la suite de dissensions et est remplacé en 1929 par la Jeunesse sportive de L'Hay-les-Roses. Celle-ci fusionne le 17 octobre 1936 avec L'Étoile rouge, dans l'état d'esprit d'union du Front Populaire, la nouvelle entité étant intitulée Prolétarienne sportive de L'Hay-Chevilly et ayant son siège à la mairie de



L'Hay-les-Roses. Le monde religieux ne reste pas à l'écart du sport, car le séminaire crée le 15 décembre 1932 le Club sportif spiritain, dont le but est : « sports et préparation militaire », tandis que la paroisse déclare le 3 août 1938 l'Association sportive Sainte-Colombe (toujours existante), dont le but est : « sports, gymnastique, éducation physique, préparation militaire, éducation populaire ». En novembre 1938, l'École Massillon (école catholique parisienne) aménage pour ses élèves un stade sur un terrain qu'elle a acquis rue de Verdun, derrière la mairie. Au début de la Seconde guerre mondiale, le gouvernement décrète le 26 septembre 1939 la dissolution de toutes les organisations communistes et affiliées, cette mesure touchant la Prolétarienne sportive. En 1940, deux L'Hayssiens fondent le Club athlétique de L'Hay-Chevilly (CALC), dont bien des membres deviendront des résistants actifs au sein du Mouvement de Libération Nationale (MLN). Le gouvernement de Vichy préconisant par circulaire du 12 décembre 1940 la création de terrains de sport près des écoles, le Conseil municipal, réuni le 15 juin 1941, décide de louer le stade de l'école Massillon, ce qui est fait au 1^{er} janvier 1942 ; la ville complète alors l'aménagement du stade et en confie le gardiennage à M. Michaux. Peu après la fin de la guerre, la société sportive L'Élan de Chevilly-Larue est créée le 13 juillet 1945 « sur l'initiative et sous le patronage du Comité local de la Croix-Rouge » ; son siège est à la mairie, son lieu de réunion au Café de la Mairie et son but le « développement de la pratique de la culture physique et des sports ». Les Chevillais délaissent alors le CALC, qui supprime en 1955 Chevilly de son nom. L'Élan, après un début modeste avec une section football animée par André Claveau et une section gymnastique animée par M. Mangold, prend son essor au fil des années, devenant l'actuel grand club omnisports qui a fêté ses 70 ans le 12 septembre 2015 au parc des sports.

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Une équipe de l'Étoile rouge sportive de Chevilly-L'Hay, club créé en 1925, affilié FSGT après 1934 (COLLECTION M. RICHER).

70 ans de l'Élan

Un joyeux anniversaire !

Anniversaire pluvieux, anniversaire heureux. C'est ainsi que l'on pourrait détourner le proverbe pour résumer la journée de célébration de l'Élan. Malgré une météo maussade, la bonne humeur était au rendez-vous de ces 70 ans.



Parmi les démonstrations présentées, le taekwondo a impressionné l'assistance.

« **O**n voulait faire une porte ouverte mais on n'a pas pu, et de toute façon il n'y aurait pas eu grand monde. C'est vraiment dommage ». Raymond

Hybois, ancien président de l'Élan, est forcément déçu. La pluie a un peu douché les animations extérieures. Les enfants n'ont pu profiter que d'une petite heure d'accalmie des deux structures gonflables installées pour l'occasion. Sous la pluie, seul le match de foot où les jeunes filles d'Ablon-Villeneuve ont vaillamment représenté le sport féminin contre les U13 chevillais a été maintenu. Mais là aussi, un petit regret pour Pascal Greux : « L'idée était de promouvoir le foot féminin car nous n'avons pas d'équipe à Chevilly-Larue mais avec le temps, il n'y a eu que des gens du club venus supporter ».

Chorégraphies, enchaînements et exhibition

Les gymnases du parc des sports ont donc accueilli les sports d'intérieur devant là encore un public restreint mais avec un vrai plaisir d'être là pour chacun des athlètes. On a ainsi pu voir les enchaînements parfaitement maîtrisés des différentes équipes de gymnastique rythmique dont l'équipe sénior, 4^e de France. Les naïades de la « synchro » ont également régalé les spectateurs. Ont suivi les exhibitions des basketteurs avec « un match de mini-poussins mais aussi des ateliers sur la dextérité, le dribble, le tir pour les benjamins », décrit Lionel Goussard, le nouveau président de la section.

Démonstrations d'arts martiaux

Dans la salle d'à côté, applaudissements et étonnements étaient de mise au sein du public. « C'est un truc de fou ! » a-t-on pu entendre à maintes reprises devant les démonstrations d'arts martiaux : aikido, judo et taekwondo. Prises, enchaînements et frappes spectaculaires s'enchaînaient pour le plus grand plaisir des yeux. En clôture des animations, la grande majorité des participants s'est essayée à la danse LIA, une danse énergique mixant sens du rythme et mouvements de fitness. Comme tout bel anniversaire, la fête s'est conclue par un apéritif et un repas où une bonne centaine de sportifs était réunie pour célébrer l'Élan et honorer ses anciens présidents ● **Antoine Ginekis**

Basket

Une formation labellisée

« **N**otre école de basket (toutes les catégories jusqu'aux benjamins) a été labellisée et on a également obtenu le label régional argent féminin pour tout ce qui est fait avec les filles grâce à notre entente avec L'Hay-les-Roses ». Lionel Goussard est fier de cette reconnaissance venant récompenser un investissement et un savoir-faire de toute l'équipe d'entraîneurs de la section. « Les résultats rentrent en ligne de compte mais c'est surtout la structure qui est regardée : les entraîneurs, la qualité des séances

d'entraînements, les consignes données, la vie du club, le comportement de nos joueurs. C'est un gage de sérieux. Obtenir le label, cela veut dire qu'on a bien structuré le club, qu'on a mis en place les bonnes équipes. Les parents savent que leurs enfants, quand ils s'inscrivent au basket à Chevilly-Larue, vont recevoir une formation de qualité encadrée par des équipes au sérieux reconnu ». Et ça ne peut que continuer avec la venue d'un nouvel entraîneur, ancien joueur de Pro B (2^e division), qui va prendre en charge les benjamins et cadets. ● **A.G**

Forum des sports

Les petits nouveaux font le plein



Le samedi 5 septembre se tenait l'incontournable forum des sports. Le lancement de la saison, et des inscriptions, a une nouvelle fois rempli ses objectifs, notamment pour les nouvelles sections.

S'il y avait encore un doute infime, il fut vite levé. L'Élan avait lancé en fin de saison dernière l'idée de créer deux nouvelles sections : handball et taekwondo. « Ces deux sections ont été très sollicitées », confirme Dominique Gimenez de l'Élan. « Nous en sommes déjà à une cinquantaine d'inscriptions pour ces deux sections. Bien sûr, cela reste à confirmer après les séances d'essai ». Mais c'est tout de même un message très positif envoyé à l'Élan.

La line dance démarre doucement

L'autre nouveauté était proposée par la section gymnastique volontaire : la line dance. « C'est encore un peu tôt pour savoir si ça marchera. Les cours ont débuté la semaine dernière avec une dizaine de participants ». Dans tous les cas, l'Élan compte bien sur ces innovations pour booster le nombre de licenciés même si les comptes définitifs ne seront donnés qu'en janvier. En attendant, que la saison commence ! ● A.G

Football

Tournoi ADP : les U13 victorieux !

Parmi les nombreux tournois de fin de saison, celui organisé par Aéroport de Paris était l'un des plus relevés et prestigieux car parrainé par Moussa Sissoko. C'est donc une superbe victoire qu'ont obtenu les U13 avec de supers souvenirs.

Avoir les sourires sur les visages, il n'y a pas de doute ; rencontrer une de leurs idoles a suffi à éclairer cette belle journée. « Moussa Sissoko est arrivé en fin de matinée et est resté jusqu'à la fin du tournoi. Il a été très sympa avec les jeunes, souriant, disponible, très cool », raconte Nicolas Boisseau, entraîneur des U13, accompagné de ses deux adjoints Hervé Émile et Florian Rouquette. C'est lui, le joueur de l'équipe de France et de Newcastle, qui a remis les médailles aux champions chevillais. « Il a aussi donné le coup d'envoi de la finale avec notre capitaine, Darren ».



Le joueur international Moussa Sissoko et Darren, capitaine de l'équipe U13, ont donné le coup d'envoi de la finale.

Une finale accrochée

Les U13 ont survolé la compétition mettant aux prises toutes les villes alentours de l'aéroport d'Orly. « On a marqué 17 buts pour aucun encaissé ». Pourtant la finale n'a tourné en leur faveur qu'à la toute fin de la séance de penaltys où le gardien a réussi l'arrêt décisif (0-0 à la fin du temps réglementaire). « On a

reçu la Coupe du vainqueur mais aussi un trophée fait à la main qui récompense la meilleure école de foot. Ce trophée est à remettre en jeu chaque année. On est donc automatiquement qualifié, c'est comme la coupe du monde », rigole l'entraîneur, fier de ses troupes qui ont réalisé une saison pleine, terminée de la plus belle des manières. ● A.G

33

sports

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 11 octobre

Pharmacie de la Paix
21, avenue de la Paix
Fresnes
01 46 68 25 32

Pharmacie de la Mairie

7, place du Marché
Thiais
01 48 53 83 02

Dimanche 18 octobre

Pharmacie des Antes
Zac Des Antes
16-18 place Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Dimanche 25 octobre

Principale
155, rue de Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 46 86 55 94

Samedi 24 octobre

Collecte de vêtements en faveur des personnes sans abris

L'Unité mobile de premiers secours du Val-de-Marne (UMPS94), qui intervient auprès des personnes sans-abris auxquelles elle apporte vivres et vêtements, organise une collecte de vêtements au magasin Décathlon du centre commercial de Thiais village. L'UMPS94 assurera également des démonstrations de gestes de premiers secours.

• **Thiais village**
3, rue de la Résistance,
94320 Thiais
• **Renseignements :**
humanitaire
umps94.org ou
au 01 48 84 88 01.

Godet

1, rue de la Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

Dimanche 1^{er} novembre

Principale
Ccial La Saussaie
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 77 85 32 44

Dimanche 8 novembre

Pharmacie de la Cerisaie
5, allée des Fleurs
Fresnes
01 42 37 66 50

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : <http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos les plus demandées
> Pharmacies de garde

État civil

Du 1^{er} juin au 31 août 2015

Naissances

- Rhoda Konaté
- Kayliah Aïmene
- Shaynaa Attalah
- Yacine Boubaker
- Youcef Boubaker
- Selma Bouhassoune
- Elyas Demai
- Kenny-Williams
- Deneka
- Ryan Didry
- Liam
- Gros-Désormeaux
- Lina Guilhas
- Sohan Halil
- Milan Koles
- Émilie Marin
- Athéna Militon Bonhomme
- Kurtis Moris
- Lounès Mouddi
- Aymen Ouchrih
- Azra Sari
- Melody Zhang

Mariages

- Rosalie Émilienne Caroujel et Saint-Ange Granchon-Riolzir

Décès

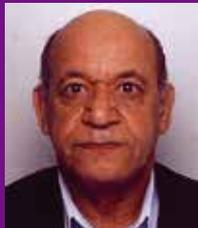
- Roger Hurainque
- Alain Peter
- Jean-Patrick Quantin
- Marc Marchal
- Moustapha Hammou
- Daniel Flament
- Benattou Elarous
- Hélène Dahinger
- Jean Lecomte
- Geneviève Chassang
- Kossy Ohene
- Maria Rivière

INFOS CONSEILS ÉNERGIE AU RELAIS-ÉNERGIE
RELAIS-MAIRIE CENTRE
(13, RUE ÉDITH PIAF) en appelant le
01 56 34 70 54 ou 55
RENDEZ-VOUS GRATUITS

PROCHAINE DATE :

MARDI 27 OCTOBRE 2015 DE 15H À 18H30

Hommage à M. Mustapha Hammou



« Mustapha était un homme bien, simple, imprégné d'humanité et pour qui les mots de solidarité et de fraternité avaient un sens ». C'est en ces termes que Stéphanie Daumin, la Maire, a évoqué Mustapha Hammou lors d'une soirée d'hommage qui était rendue par l'Association des Marocains en France (AMF) du Val-de-Marne à celui qui en était le président départemental. Ce soir-là, les témoignages qui se sont succédé étaient empreints d'une

profonde émotion. Car l'homme, décédé le 21 août dernier, était pour beaucoup « un modèle de vie », comme l'a souligné Abdelhaq Kass, secrétaire général de l'AMF 94, après avoir rappelé son parcours. Mustapha Hammou avait dû interrompre ses études parce qu'une circulaire du protectorat français au Maroc interdisait aux jeunes de plus de 16 ans l'accès aux établissements scolaires. C'est en 1972 qu'il a quitté son village natal marocain pour Chevilly-Larue, ou plus exactement son foyer de migrants (foyer Adef). « Je veux rendre hommage à un militant » a insisté Guy Pettenati, ancien Maire, rappelant comment Mustapha Hammou, avec à ses côtés la Municipalité de l'époque, y organisa avec d'autres une lutte contre les conditions de vie indignes que subissaient les résidents. « C'était un rassembleur ». Homme de conviction et d'action, il n'a eu de cesse de se battre pour les droits des immigrés, contre les injustices, y compris dans sa vie professionnelle où il militait à la CGT du bâtiment. C'était aussi un homme de dialogue participant activement à la vie sociale de la commune, s'impliquant dans la vie associative, notamment à la Maison pour tous. À la fin des années 80, c'est lui qui va aider concrètement au rapprochement des communautés religieuses. Il va également grandement contribuer à la construction de la mosquée de la commune. Connue pour sa discrétion, son humilité, sa simplicité, son courage, celui que les uns appelaient « Moumouss » avait aussi pour surnom « bsma », « sourire » en arabe. Et ce sourire restera à jamais dans la mémoire collective. La rédaction adresse ses condoléances à ses proches, et plus particulièrement à son épouse Meryem et à ses enfants.

Géraldine Kornblum

UNE URGENCE MÉDICALE ?

sami le service d'accueil médical initial
vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

▶ **mardi de 13h30 à 18h30**

▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Elections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2015 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 4 novembre

Secteur 2 : 21 octobre

Secteur 3 : 28 octobre

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2015

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 14/28 octobre

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 21 octobre

et 4 novembre

▶ Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2015 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) assistante maternelle
- ▶ Un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et de la maîtrise de l'énergie
- ▶ Un(e) directeur du service Jeunesse
- ▶ Un(e) ambassadeur(trice) du tri
- ▶ Un(e) journaliste
- ▶ Un(e) responsable du service Patrimoine bâti

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).



Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.

Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami).

Le mercredi 14 octobre de 10h à 15h

- Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue. Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap au 01 45 60 18 97

Halte-relais France Alzheimer

La ville accueille sur son territoire une fois par mois une halte-relais mise en place par l'Association France Alzheimer Val-de-Marne, à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette halte-relais, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades sont accueillis par des bénévoles et occupés à des activités ludiques et créatives, pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole.

- Haltes-relais les 2^{es} jeudis de chaque mois de 14h30 à 17h30 à la salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer), bus 186 arrêt Louis Blériot. Prochaines dates : 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre et 14 janvier.
- Renseignements auprès de Nicole Guillet (01 45 47 96 82)
Wou Dominique Travel (06 63 07 70 40).

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Cette association départementale, membre du réseau national des CIDFF, oriente, conseille et informe sur les démarches juridiques relatives aux droits des femmes et des familles et à l'aide aux victimes de violences. La commune met en place une permanence hebdomadaire gratuite et ouverte aux Chevillais. Une juriste spécialisée reçoit tous les lundis après-midi, de 14h à 17h à l'Espace commun des solidarités.

- Espace commun des solidarités : 3, rue du Béarn – (01 41 80 18 95)

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Une juriste reçoit les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95)

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

▶ Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.

▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.

▶ Contact et renseignements :

cnlsorb-saus94550@orange.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

